

# LE DEVOIR ECONOMIQUE

VOLUME 5, NUMÉRO 5

JUIN 1989

Santé et sécurité  
au travail:

**ATTAQUES ET  
CONTRE-ATTAQUES.**

**LA TÉLÉDÉTECTION SPATIALE SORT DU BROUILLARD  
LE DÉFI 1992 DE LA SUISSE**

“NOUS SOMMES  
EN TÊTE DU MARCHÉ  
DES CGT, C'EST VRAI. MAIS  
NOTRE VÉRITABLE FORCE  
DEMEURE LA GESTION  
SUR MESURE DES  
RISQUES FINANCIERS.”

JACQUES A. PINSONNAULT  
DIRECTEUR  
GESTION DES RISQUES

De gauche à droite : Jacques A. Pinsonnault, Michael Gosselin, Rob Lee.

La Banque de Montréal fait aujourd'hui autorité en matière de convention de garantie de taux d'intérêt (CGT ou FRA). Pourtant, ce que nos clients retiennent avant tout, c'est notre habilité à élaborer des stratégies sur mesure pour la gestion des risques liés aux taux d'intérêt et de change.

Notre première tâche consiste à connaître votre situation financière à fond. À la lumière de vos objectifs à court et à long termes, nous sommes en mesure de cerner votre philosophie de couverture et d'évaluer votre goût du risque.

Bien entendu, vos attentes seront rajustées en fonction des réalités du marché : tendances des taux d'intérêt et de change, contexte économique, politiques des banques centrales.

Notre équipe de spécialistes pourra alors choisir parmi un vaste éventail d'outils afin d'établir un programme de gestion des risques à la fois souple et spécialement adapté à vos besoins.

La mise en oeuvre de votre stratégie exige souvent des réactions rapides de la part de nos experts arbitragistes.

Des renseignements de dernière heure provenant de points d'accès répartis dans le monde entier permettent à nos experts de procéder à une analyse judicieuse de la situation et d'agir avec détermination lorsque les marchés fluctuent.

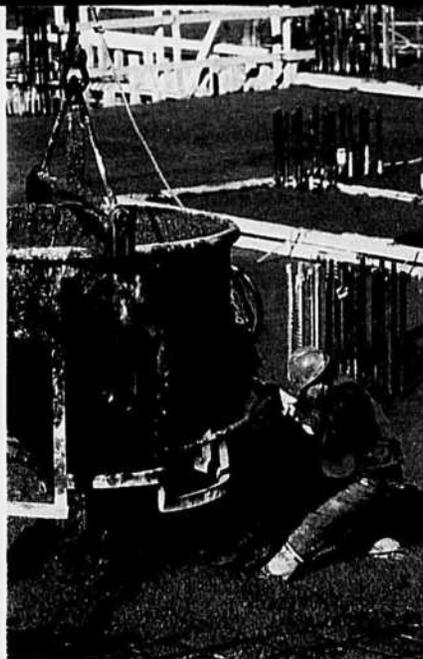
L'efficacité repose sans aucun doute sur le travail d'équipe. À la Banque de Montréal, directeurs de comptes, spécialistes en gestion des risques et arbitragistes forment une équipe homogène. Ainsi, nous pouvons vous offrir des solutions personnalisées qui tiennent compte des conditions des marchés pour vous aider à réduire au minimum vos risques financiers.

Pour faire connaissance avec notre équipe, communiquez avec Jacques A. Pinsonnault, directeur, au 1-800-387-9879.



**Banque de Montréal**

*Des idées nouvelles en banque.*



*En page couverture, une photo de Robert Etcheverry pour illustrer notre dossier du mois sur la santé et la sécurité au travail. De la page 6 à la page 19.*

# SOMMAIRE

VOLUME 5, NUMÉRO 5

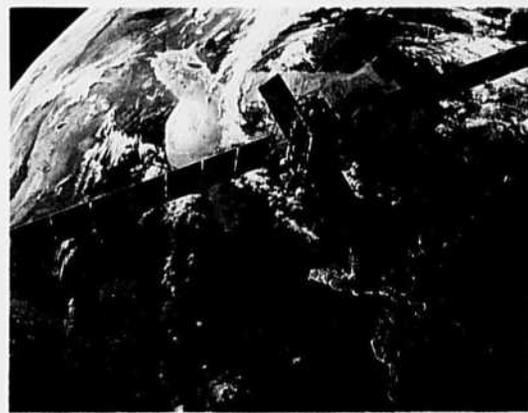
JUIN 1989

## DOSSIER SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- 6** Attaques et contre-attaques
- 7** Les employeurs et la CSST: ignorance et résignation
- 10** Chez Nova Pb, une mafia de la maladie régnait en maître
- 13** La CSST mise sur la complicité syndicale-patronale
- 14** La Donohue a trouvé son filon d'argent
- 19** Pour réduire la note: la prévention

## REPORTAGES

- 22** La télédétection sort lentement du brouillard
- 30** La Suisse sera-t-elle forcée de dire oui à la CEE?
- 38** Les transports en pleine célébration



## CHRONIQUES

- 4** AVANT-PROPOS      Priorité à la prévention
- 41** INNOVATION      Vivre un peu au bord de la mer
- 43** EN LIBRAIRIE      Un mégalomane sanctifié
- 44** EN VACANCES      Découvrir la France d'Amazonie
- 46** À VOTRE SERVICE      L'équipement de voyage idoine des gens d'affaires

# Priorité à la prévention

Le régime de santé et de sécurité au travail, en vigueur au Québec depuis huit ans, traîne derrière lui tout un cortège de critiques et de mécontentements. En fin d'année dernière, la CSST a de nouveau été clouée au pilori, cette fois par le vérificateur général. Réclamations douteuses, indemnités versées en trop et gestion boiteuse, accusait M. Rhéal Chatelain dans un rapport spécial commandé par le gouvernement.

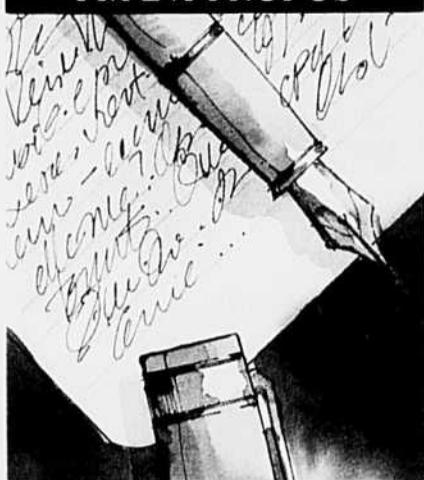
Toutefois, le vérificateur s'est attiré les foudres autant du patronat que des syndicats. Tous étaient unanimes à dire que le haut fonctionnaire avait agi en comptable sans tenir compte de la dynamique de la CSST, encore moins des droits des accidentés. Ces réactions étaient d'autant plus surprenantes qu'employeurs et employés n'en finissent plus d'énumérer leurs récriminations à l'endroit de l'organisme d'État.

Le vérificateur a peut-être alors pointé la mauvaise cible. Ce n'est probablement pas à la CSST qu'il faut s'en prendre, mais beaucoup plus à la définition d'accident du travail contenue dans la Loi 42 qui se présente de plus en plus comme difficilement administrable pour ne pas dire carrément inopérante. Peut-être que le ministre responsable, Yves Séguin, qui a annoncé une réforme prochaine de la loi, saura trouver à ce chapitre une solution.

Reste que la CSST se présente aujourd'hui comme un monstre gouvernemental qui engendre beaucoup de perte de temps pour les entrepreneurs et de confusion pour les accidentés qui veulent faire valoir leurs droits. Ceci prête le flanc à des abus, sinon à des fraudes, comme dans l'illustre cas maintenant résolu de Nova Pb ou dans celui de la Donohue qui voulait à tout prix maintenir un excellent dossier d'employeur dans le but de réduire le montant de ses cotisations à la CSST.

Mais au-delà de ces deux cas types, il n'en demeure pas moins que la plainte la plus souvent formulée par les employeurs, c'est que la CSST leur coûte trop cher. Plusieurs sont d'avis qu'il serait plus économique de faire affaires avec l'entreprise privée. Pire, les entreprises ont tendance à payer aveuglément les factures de la CSST, soutient Denise Turenne, présidente et directrice générale du Centre patronal de santé et sécurité au travail,

## AVANT-PROPOS



dans une entrevue accordée à Sylvain Blanchard. Celles-ci se découragent d'avance à l'idée de contester les montants facturés, une résignation déroutante qui leur coûte passablement cher.

Que les employeurs se perdent dans le labyrinthe de la loi, c'est une chose. Mais qu'ils avouent payer aveuglément la facture en est une autre. Est bien aveugle qui le veut aurait tendance à répondre la CSST. Quant aux coûts du

service, notre journaliste Louise Jacques nous rappelle qu'au-delà du monopole d'État qu'est la CSST, celle-ci demeure une compagnie d'assurances. Et, à ce titre, elle doit établir ses taux en fonction des risques et des indemnités versées, indemnités qui ne cessent d'ailleurs de s'accroître.

Une seule solution: la prévention. La CSST l'a compris il y a déjà longtemps et investira encore cette année quelque 50 \$ à 60 \$ millions pour promouvoir la complicité syndicale-patronale en ce domaine, seul moyen d'améliorer les choses et de réduire la note. C'est aussi le mandat que se sont donné les Associations sectorielles paritaires en encourageant les patrons et les employés à travailler main dans la main. Un mécanisme de concertation qui, jusqu'à maintenant, n'a pas encore donné les bénéfices escomptés. Et pourtant qui demeure capital dans l'optique d'une réduction des accidents et, par voie de conséquence, de la facture sociale.

Souhaitons seulement que tous ces efforts donneront enfin des résultats concrets... en attendant la réforme Séguin. ■

MICHEL LEFÈVRE

## LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

### RÉDACTION

DIRECTEUR:  
Benoit Lauzière

RÉDACTEUR EN CHEF:  
Paul-André Comeau

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
et responsable de la publication:  
Michel Lefèvre

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Sylvain Blanchard, Louise Jacques, Michèle Sarrazin, Christiane Berthiaume (correspondante à Genève), George Tombs, Jean-Robert Sansfaçon, Anne-Louise Despatie.

**Photographies:** Robert Etcheverry, Anne Gardon, Jacques Nadeau, Louise Bilodeau, Luc Robitaille.

**Agences:** Sygma/Publiphoto, Photo Réflexion.

CORRECTION DES ÉPREUVES:  
Michèle Constantineau

### PUBLICITÉ

Service de publicité du DEVOIR,  
(514) 842-9645

DIRECTRICE: Michelle Alie

### PROMOTION

André C. Leblanc

### PRODUCTION

André Lajoie Communication Ltée

### IMPRESSION

Imprimerie Montréal-Magot

### DISTRIBUTION

Les Messageries Dynamiques,  
Berthold Brisebois

Le magazine «LE DEVOIR ÉCONOMIQUE» est publié par LE DEVOIR, 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Au téléphone: (514) 844-3361

### ADMINISTRATION

Gabriel Hudon

Courrier de deuxième classe —  
enregistrement no 7013. Le magazine  
«LE DEVOIR ÉCONOMIQUE» est publié  
neuf fois par année. Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada.



PHOTO ROBERT ETCHÉVERRY

**DU PLAISIR**  
**SOUS TOUS**

**LES ANGLES**

**CANON PRÉSENTE LE PREMIER  
FLEXI-GRIP™ 180° AU MONDE.**

Les caméscopes Canon E80 et E808 offrent maintenant  
le Flexi-Grip™ 180° qui pivote pour s'adapter à votre point  
de vue, quel que soit l'angle de vue

Télécommande  
sans fil fournie

de toutes les fonctions que  
l'automatisation d'avant-  
garde Canon peut procurer.  
Voyez-les sans tarder chez  
votre dépositaire Canon.



Caméscope  
Canon E808

**Canon VIDEO**



Canon Canada Inc.  
6390 Dixie Road  
Mississauga, Ontario L5T 1P7

# Santé et sécurité au travail

## ATTAQUES ET CONTRE-ATTAQUES

**C**haque année, un travailleur sur neuf se blesse à l'ouvrage ou est victime d'une maladie professionnelle. En 1980, le gouvernement québécois confiait à la CSST le mandat d'administrer le régime de santé et sécurité du travail. Un organisme paritaire qui a fait le bonheur des uns, le malheur des autres. Aujourd'hui, tout le monde semble plus ou moins malheureux. Mais, reste la lueur d'espoir...

Ses principaux bailleurs de fonds: les entreprises. Qui lui versent en cotisations l'équivalent de ce qu'elles paient en impôt provincial. Nous avons rencontré le Centre patronal de la santé. Dans bien des cas, il semble que les patrons préfèrent payer aveuglément la facture, plutôt que de contester les données de la CSST. À peine commencent-ils à s'intéresser à leur dossier-sécurité. Parce que c'est payant. Pour quiconque sait tirer profit des failles du système.

La petite histoire de la Nova Pb est éloquent: plusieurs milliers de dollars méritent bien quelques nausées ou crampes d'estomac... D'autres usent de fraudes plus subtiles. Comme ces employeurs qui pratiquent la sous-déclaration chronique et abusent de l'assignation temporaire.

L'assureur public admet qu'il y a peut-être épidémie d'assignations temporaires. Un premier hic: elle ne peut ni mesurer ni intervenir. À ce jour, elle n'a reçu que 29 plaintes. Le second hic: justement, les assignés n'osent pas contester: ils craignent les représailles. «Si nous n'arrêtons pas l'hémorragie, nos milieux de travail deviendront des infirmeries», écrivait Louis LaBerge dans le bulletin d'information de la FTQ en février 1989. Un problème épineux pour la CSST.

Quoi encore? Si peu de pages pour un dossier d'une telle envergure! Les médecins auraient droit de parole. Tout comme l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) et les différentes universités qui collaborent étroitement avec les Associations sectorielles paritaires (ASP). Et qui jouent un rôle remarquable, affirment les défenseurs acharnés de la prévention.

Prévention. Le mot est lâché. Là, presque tout le monde s'accorde. Les syndicats en demandent davantage. Le Conseil patronal et les employés aussi. La CSST en fait son actuel cheval de bataille. Quant aux ASP, inutile d'insister, c'est leur leitmotiv. Reste à convaincre les employeurs. Qui n'ont rien contre à priori. Mais qui trouvent que ça coûte drôlement cher. Les autres parties entendent bien leur apporter la preuve du contraire. ■

# LES EMPLOYEURS ET LA CSST: IGNORANCE ET RÉSIGNATION

*Les entreprises ont tendance à payer aveuglément les factures de la CSST et se découragent d'avance à l'idée de contester ses données. Cette résignation leur coûte très cher. Le Centre patronal de santé et sécurité du travail tente d'y mettre fin.*

SYLVAIN BLANCHARD

**L**es entreprises québécoises versent depuis des années des millions de dollars en trop à la CSST, et commencent à peine à s'en rendre compte, affirment en bloc une pléiade d'employeurs et de spécialistes en matière de santé et sécurité au travail.

Parce que la CSST «c'est gros, bureaucratique, tatillon, et que négocier avec eux a quelque chose de suicidaire», les entreprises paient aveuglément les factures de l'organisme et critiquent rarement ses décisions.

Elles calculent mal leurs cotisations, paient des indemnités pour des employés qui, parfois, ne sont même pas à leur service, et poursuivent rarement les fraudeurs devant les tribunaux «parce que c'est long et compliqué, et que la preuve est pratiquement impossible à faire», disent-elles.

Inondées par la papperasse, peu enclines à monter des dossiers sur les circonstances et les coûts des accidents dont sont victimes leurs employés, les entreprises québécoises paient très cher leur fatalisme. D'autant plus que la CSST fait elle-même 10 p. cent d'erreurs dans ses entrées de données.

À toutes ces raisons qui expliquent leur nonchalance, il faut ajouter le fait que bon nombre d'employeurs considèrent leur cotisation à la CSST comme une taxe. Ils ne se posent pas de questions et paient. Il s'agit pourtant d'une dépense contrôlable, calculée à partir du nombre d'accidents qui se produisent dans leur entreprise et dans le secteur d'activité économique où elle est classée dans les registres de la CSST.

En outre, plusieurs employeurs perçoivent la CSST comme une compagnie d'assurance. «C'est juste, mais ils font l'erreur de ne pas vérifier leurs états de

compte», explique Gilles Charron, directeur santé, sécurité et environnement, chez Dominion Textile.

«Dans le secteur privé, précise-t-il, en assurance-salaire ou assurance dentaire, les erreurs de facturation, et les erreurs tout court, sont plutôt rares. Lorsqu'il est question des frais de la CSST, ils se disent: ça doit être correct, puisque dans le privé ça l'est généralement. La CSST fait pourtant souvent des erreurs. Étran-

leurs relevés de prestations ou qui cherchent à savoir quelle indemnité a été versée, s'il est possible que l'individu se soit blessé chez lui plutôt qu'au travail, ou s'il y a un partage des coûts possible.

## UNE RÉSIGNATION DÉROUTANTE

En fait, les dossiers des compagnies sont si mal foutus que pratiquement aucune ne peut se permettre d'amener les fraudeurs devant les tribunaux sans risquer de perdre la face.

«D'accord, c'est plus compliqué que vérifier une commande passée chez Pilon. Mais quand on achète chez Pilon, quand on paie pour douze crayons, on vérifie s'il y a bien douze crayons, si la qualité demandée y est, la couleur, etc. Pourquoi n'en est-il

pas de même des déboursés effectués à la CSST? demande Mme Sylvie Gervais, directrice des programmes de santé, sécurité et de formation chez Aciers Amsco, de Joliette, et ex-conseillère du Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec, organisme créé en 1983 par le Conseil du patronat pour aider les employeurs à y voir un peu plus clair.

«Ce dossier ressemble à un moteur, dit-elle. Ça prend beaucoup d'énergie pour le faire démarrer, mais dès qu'il est en marche, il roule pratiquement tout seul.» Et la résignation des employeurs est dérouterante.

«Plusieurs se disent que ça ne vaut pas la peine de poursuivre les fraudeurs parce que, de toute façon, la CSST finit toujours par payer!» raconte Denise Turenne, présidente-directrice générale du Centre patronal de santé et sécurité du travail.

Attitude dérouterante parce que la CSST est financée à 100 p. cent par les entre-



PHOTO ANNE GARDON

**Les mentalités commencent à changer, signale Denise Turenne, présidente-directrice générale du Centre patronal de santé et sécurité au travail.**

gement, chaque région administrative a sa façon bien à elle de calculer: certaines ne font pratiquement jamais d'erreurs, alors que d'autres les accumulent.»

Entre 1979 et 1985, Domtex a versé un million de dollars en trop à la CSST à cause d'erreurs de facturation. En 1988 seulement, la compagnie a versé 30 000 \$ en surplus pour des indemnités à des employés qui n'avaient jamais été à son service!

Fondamentalement, tout ce charivari provient du manque d'information des employeurs. Ceux-ci connaissent mal la CSST et le dossier santé sécurité au travail. Très peu savent comment vérifier les documents de la Commission, et c'est encore une minorité qui conservent



PHOTO ROBERT ETCHÉVERRY

***Croyez-le ou non, il y a des patrons au Québec qui ne savent pas qu'ils cotisent à la CSST...***

prises du Québec. Et à prix fort. En 1986 par exemple, les coûts totaux des accidents étaient approximativement de 1 500 \$ par employé! Et on compte plus de 2,3 millions de travailleurs au Québec.

«C'est très grave d'avoir peur de la CSST, affirme M. Paul Duchesne, directeur santé, sécurité et hygiène alimentaire chez Steinberg. Quand les employeurs refusent de se présenter en cour parce qu'ils ont le sentiment que c'est perdu d'avance, ils oublient que les syndicats, eux, y sont, et généralement très bien, préparés. Et que c'est de cette façon que se construit une jurisprudence complètement biaisée.

«Mais plus fondamentalement, si on ne connaît pas la CSST et la loi sur la santé et sécurité au travail et les maladies professionnelles, on est complètement foutu. Des études ont démontré que les coûts réels d'un accident correspondent à quatre fois les cotisations payées à la CSST. Et c'est facile à comprendre. Des employés qui travaillent dans un milieu où ils ne se sentent pas en sécurité sont démotivés, stressés, et s'absentent souvent, ce qui est très coûteux pour l'entreprise. Lorsqu'on perd pour un congé de maladie un employé qui a cinq ans d'expérience, on perd une expertise; il y a perte de productivité et il faut le remplacer, ce qui entraîne des coûts de formation.

«C'est vrai que la CSST est un dino-

saure, qu'il y a beaucoup de paperasse et que c'est très complexe. Mais il y a moyen d'entretenir avec elle des relations civilisées. Il est absolument nécessaire de savoir comment ça marche. Parce que gérer efficacement le dossier santé sécurité, ça signifie diminuer les accidents et, donc, les dépenses de l'entreprise. C'est précisément ce qu'on apprend au Centre patronal de santé et sécurité du travail.»

Ce centre a été créé pour aider les employeurs à voir la lumière au bout du tunnel. Il rejoint aujourd'hui 26 000 entreprises à travers la province, par le biais de 49 associations patronales (sur un total de 120). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, qui offre des services de formation et d'information aux employeurs.

En plus des sessions d'information, des cours et des conférences, le Centre patronal communique avec ses membres par le biais d'un bulletin appelé *Convergence*, distribué à plus de 20 000 exemplaires. Le Centre a ses bureaux à Montréal, où 15 personnes travaillent, et dessert l'ensemble des régions administratives du Québec. Curieusement, personne, tant du côté de la CSN que de la FTQ, ne connaît les activités de cet organisme pourtant financé par la CSST et les cotisations de ses membres (1 million \$).

**MANQUE DE CONNAISSANCES**

«Au départ, explique Mme Turenne, la CSST était, aux yeux des employeurs, un organisme à abattre. On ne comprenait pas son rôle et on l'accusait de tous les

maux de la terre, notamment de mettre en danger la santé financière des entreprises. Aujourd'hui, avec le temps et beaucoup d'information, les mentalités commencent à changer.»

«La preuve, observe Sylvie Gervais qui a travaillé trois ans au Centre à titre de conseillère, c'est le nombre croissant d'offres d'emplois en santé et sécurité au travail qu'on trouve dans les journaux. Nous avons réussi à leur démontrer qu'en réglant le problème de la santé et sécurité on augmentait la confiance des employés sur leur lieu de travail et, par ricochet, le climat général de travail.»

Malgré tout, elle ne peut s'empêcher de constater l'état lamentable des connaissances des employeurs en matière de santé et sécurité au travail.

«Comment analyse-t-on les besoins? Comment fait-on une inspection? Qu'est-ce que je peux demander à la CSST? Qu'est-ce que je fais si l'inspecteur de la CSST vient chez moi? Comment me débrouiller dans le dédale des procédures de réclamations? Comment? Comment? Croyez-le ou non, il y a des patrons au Québec qui ne savent même pas qu'ils cotisent à la CSST...»

«Ça leur apparaît comme une montagne. Le Centre patronal de santé et sécurité du travail a l'expertise pour les calmer et démystifier tout ça. Toutes ses activités tournent autour de la gestion des cotisations (ce que l'entreprise doit verser chaque année à la CSST), la gestion de la prévention (mesures préventives, état de la réglementation, méthodes de travail sécuritaires, procédures d'inspection, etc.) et la gestion des dossiers d'accident (procédures de réclamation et suivi des cas d'accidents).»

Et les gens d'affaires qui participent à ces colloques semblent les apprécier, si l'on se fie aux commentaires que le Centre compile.

Pour Paul Duchesne, de Steinberg, il ne fait pas de doute que le Centre patronal est utile. Mais il précise qu'il est surtout utile à ceux qui n'ont pas beaucoup d'expérience dans ce dossier.

«Il est moins pour les gens qui, comme moi, travaillent là-dedans dix heures par jour. Le centre est un *pool* d'expertise. Mais ce n'est pas le seul. Il existe une foule de consultants externes très spécialisés en santé et sécurité, mais leurs honoraires sont élevés!» dit-il en riant.

Même son de cloche de Gilles Charon, de la Dominion Textile, qui conclut en disant: «Je ne vous raconterai pas d'histoires. Les employeurs commencent à s'intéresser au dossier santé sécurité parce qu'ils viennent de se rendre compte qu'ils perdent beaucoup d'argent. Ils apprennent d'abord à faire le calcul de leurs cotisations à la CSST et à déceler rapidement les erreurs sur les factures qu'on empile sur leur bureau. L'intérêt pour la prévention vient, règle générale, après.» ■

# En bureautique, il faut être capable de prévoir l'avenir.

Chez Bell Canada, nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à chercher et à tester parmi les nouveaux produits de bureautique ceux qui seront en mesure de se développer et de croître au véritable rythme de votre entreprise.

Nos Systèmes de gestion de l'information en sont un bon exemple. Nous les avons conçus d'abord pour vous

permettre de contrôler votre système de communication vocale. Puis nous les avons développés pour qu'ils puissent assurer la gestion du coût, de la performance et de l'exploitation de tous vos systèmes de communication. Et nous continuerons de les perfectionner pour qu'ils répondent toujours parfaitement à vos besoins.

**Le choix le plus sûr est aussi le meilleur.**



L'efficacité  
passe par Bell™

Bell

# Chez Nova Pb, une mafia de la maladie régnait en maître

SYLVAIN BLANCHARD

La santé et sécurité au travail c'est payant.

C'est ce que s'acharne à démontrer le Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec depuis 1983, et c'est précisément ce qu'a réussi à prouver la compagnie Nova Pb qui, au début des années 80, a été forcée à deux reprises par le ministère de l'Environnement et la CSST de fermer ses portes en raison du nombre alarmant de cas d'intoxication dans son usine de ville Sainte-Catherine, près de Delson.

Nova Pb recycle de vieilles batteries pour en faire du plomb commercial. L'usine a été bâtie en 1979 par la compagnie Métaux Ballast qui, deux ans plus tard, l'a cédée à la multinationale Preussag Métal qui, à son tour, l'a vendue à MM. Claude Fortin, Roger Laporte, Robert Lavigne et Brian McAver qui ont formé Nova Pb en septembre 1984.

## UNE HISTOIRE D'HORREURS

Ni les articles de journaux, ni les dénonciations publiques de ministres du gouvernement du Parti québécois, ni la vigilance que disaient exercer tous les services gouvernementaux, n'ont empêché, ni même ralenti, les empoisonnements en série qui décimaient, au début des années 80, le personnel de la fonderie de plomb Métaux Ballast.

Les médecins de l'époque expliquaient

**MM. Roger Laporte et Robert Lavigne, deux des quatre fondateurs de Nova Pb, qui ont racheté l'entreprise de Preussag Métal en septembre 84.**

que les empoisonnements se manifestaient par des nausées et de violentes douleurs abdominales, et que la plupart des symptômes disparaissaient une fois que l'organisme s'était débarrassé du surplus de plomb. Mais ils précisaient aussi que, dans certains cas, les dommages pouvaient être irréversibles.

En 1979, l'usine nouvellement construite dut fermer ses portes six mois après son inauguration, parce que tout son personnel était empoisonné. Après neuf mois de fermeture forcée, l'usine se remettait en marche en janvier 1980, sous l'œil présumément attentif des services d'inspection. Six mois plus tard, une quarantaine de nouveaux cas d'empoisonnement refaisaient surface.

En février 1981, le syndicat des employés sonnait à son tour l'alarme et, quelque temps après, déclencha la grève pour stopper l'épidémie.

Un peu plus tard au cours de l'année, le gouvernement du Parti québécois, en pleine campagne électorale, y allait de multiples déclarations pour promouvoir un projet de réforme globale des systèmes de protection en matière de santé et sécurité au travail. Le ministre du Travail de l'époque, Pierre Marois, dénonçait Métaux Ballast dans presque tous ses discours à travers la province. À ses yeux, il s'agissait du cas type d'une situation inacceptable.

Pendant la seule année 1980, 12 travailleurs étaient empoisonnés au point d'être hospitalisés ou placés en cure de désintoxication prolongée. Le roulement de personnel était tel à l'usine, que plus de 500 personnes différentes y ont tra-

vailé à un moment ou à un autre pendant l'année. Malgré des temps de séjour très brefs, moins de 20 p. cent de ces ouvriers réussissaient à respecter le maximum de 400 microgrammes de plomb par litre de sang.

Le 14 novembre 1983, la compagnie Métaux Ballast était reconnue coupable d'avoir intoxiqué ses employés à trois reprises en 1980 et condamnée à une amende de 10 000 \$.



**SANS  
AUCUN  
ACCIDENT**

**LE MEILLEUR RECORD  
PRECEDENT ETAIT**

**74 JOURS**

**FAITES VOTRE PART**

PHOTO ANNE GARDON

## LES FAUX MALADES CONGÉDIÉS

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de Nova Pb est de 30 millions \$ et 81 employés y travaillent. En 1988, la compagnie s'est mérité une mention d'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux «pour son apport remarquable à la prévention des risques pour la santé et la promotion de la santé au travail».

Que s'est-il donc passé?

«Lorsque nous avons acheté l'usine en 1984, tout fonctionnait de travers. Surtout, surtout, le dossier santé et sécurité au travail, rappelle Roger Laporte, vice-président administration de Nova Pb. La surexposition au plomb était scandaleuse malgré la modernité des installations.»

Mais le problème, dit-il, n'était pas technique. «Les dirigeants avaient affaire à une mafia depuis l'ouverture de l'usine. Une mafia dont faisait partie le quart de nos 160 employés de l'époque, et qui avait mis au point un stratagème pour abuser des lois en matière de santé et sécurité au travail.»

Ces employés contractaient d'abord des prêts personnels d'un an à leur banque. Puisqu'ils avaient un emploi stable et un bon salaire, on le leur accordait

sans problème. Ils achetaient ensuite une assurance-prêt pour garantir le remboursement de l'emprunt en cas d'invalidité, ou d'incapacité à obtenir un revenu d'appoint.

«Cela fait, raconte M. Laporte, ces gens reentraient au travail et s'organisaient pour respirer suffisamment de plomb pour dépasser la limite acceptable à l'époque des 800 microgrammes dans le sang. Les moyens qu'ils utilisaient pour y arriver variaient d'un individu à l'autre. Certains allaient fumer dans l'entrepôt de plomb ou «oubliaient» de porter leur masque dans l'usine, alors que d'autres retiraient les cartouches de protection de leur masque. J'en ai même vu un mettre du plomb sur sa tartine de beurre d'arachide!

«Tout ce beau monde se précipitait ensuite chez le médecin, qui les retirait aussitôt du travail pour cause de plombémie. Ils se retrouvaient alors à la CSST, qui leur versait automatiquement 90 p. cent de leur salaire net. Comme la législation en matière de santé et sécurité au travail interdit aux institutions financières d'exiger un remboursement de dette d'un prestataire de la CSST, c'est l'assurance-prêt qui prenait en charge le paiement des mensualités prévues.

«Si le gars s'absentait durant un an, et c'est arrivé souvent, son prêt était payé entièrement par l'assurance. Résultat: l'individu recevait 90 p. cent de son salaire de la CSST, encaissait un prêt sans avoir à le rembourser de sa poche, et garnissait son compte de banque en se trouvant du travail payé au noir!»

Parallèlement à ce système, d'autres employés, aux prises avec des problèmes conjugaux (aucune pension alimentaire ne peut être réclamée d'un individu indemnisé par la CSST), d'alcool, ou autres, profitaient de la méconnaissance des médecins quant aux symptômes et aux séquelles de l'exposition au plomb pour se retirer eux aussi du travail, et causer des pertes énormes de productivité, donc d'argent, à la compagnie. «Les symptômes de la plombémie sont en effet très nébuleux et subjectifs, soutient-il. La maladie n'est pas visible, et c'est toujours par mesure de prévention qu'on retirait du travail un employé de Nova Pb qui se présentait chez le médecin en se plaignant de crampes, de constipation et de fatigue constante (les motifs les plus souvent évoqués)».

Tous ces problèmes ont été réglés en 1984, quelques mois après que MM. Laporte, Lavigne, Fortin et McAver firent l'acquisition de l'usine qui appartenait jusque-là à la multinationale allemande Preussag.

«Après enquête, nous les avons congédiés, raconte Roger Laporte. Mais ce fut pénible. On nous a trainés en cour. Comme la preuve n'était pas facile à faire, nous n'avons pas essayé de démontrer qu'ils fraudaient le système. On a plutôt expliqué au juge qu'il était dans l'intérêt de ces gens-là de ne plus travailler

chez Nova Pb parce qu'ils n'avaient pas la santé nécessaire. Nous avons comparé leur taux d'absentéisme à celui des autres employés de l'usine, et fait remarquer que s'ils demeuraient à notre emploi plus longtemps ils risquaient fort d'aggraver leur état de santé!»

Métaux Ballast et Preussag n'avaient, elles, jamais pu venir à bout du problème.

«Nous, se rappelle Robert Lavigne, président de Nova Pb, lorsqu'on a acheté l'usine, nous sommes tout de suite allés

nous asseoir avec les employés pour leur dire que si le petit manège continuait, on fermerait les portes. Certains ne nous ont pas crus, faisant même du sabotage dans l'usine durant les négociations de la convention collective. On a fermé pendant six mois. Cela a eu l'effet d'un électrochoc. On a recommencé à se parler et nous n'avons plus jamais eu de problèmes majeurs depuis.»

Les cas de plombémie ont chuté de façon drastique. «Pourtant, nous avions les mêmes méthodes de travail qu'au

# IRSST: nos recherches travaillent pour vous

Il existe une relation entre les dangers et des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Nos recherches visent à réduire les coûts humains et financiers occasionnés par les accidents de travail et les maladies professionnelles.



#### IRSST

Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

#### Informez-vous.

Pour recevoir gratuitement le bulletin de l'IRSST, écrivez à :

#### IRSST

Direction des communications,  
505 boul. de Maisonneuve Ouest,  
Montréal (Québec)  
H3A 3C2  
Téléphone : (514) 288-1551



PHOTO ANNE GARDON

**Aujourd'hui les employés respectent les règles de sécurité et les cas de plombémie ont chuté de façon draconienne.**

début des opérations de l'usine. La différence, c'est qu'aujourd'hui les employés respectent les règles de sécurité et qu'ils comprennent que ce n'est pas le gouvernement qui les paie lorsqu'ils deviennent prestataires de la CSST, mais nous, Nova Pb, ce qui peut compromettre notre santé financière, donc leur gagne-pain.»

**EN CAS DE BESOIN**

Le Centre patronal a-t-il joué un rôle dans tout cela?  
 «Moralement, il nous a aidés, répond Roger Laporte, parce qu'on y est bien au

fait des problèmes des employeurs face à la CSST. Et croyez-moi, c'est rassurant de savoir ça!»

Selon lui, le Centre est utile parce qu'il permet aux employeurs de faire partager à leurs pairs le fruit de leurs expériences en santé et sécurité au travail.

«C'est surtout pour ça que j'apprécie l'existence du Centre parce que, personnellement, il ne me sert pas beaucoup à mieux gérer ce dossier dans mon entreprise, ni à régler mes problèmes avec la CSST. Mais on sait qu'il est là en cas de besoin. Ça compte lorsqu'on a affaire à un monstre comme la CSST.»

Son expérience lui a appris que les employeurs y sont perçus comme des exploités et que leurs décisions, comme la tour de Pise, penchent toujours du côté de l'accidenté.

«Il faut être fou pour vouloir se battre contre la CSST, dit-il. Nous, nous avons décidé d'éviter à tout prix de négocier avec les gens de la Commission et d'entrer dans leur collimateur. On ne s'attaque pas à une pareille bureaucratie sans y laisser sa peau. Cette commission est un frein à l'expansion des entreprises et un puissant incitatif à faire rentrer des machines plutôt que des hommes dans les usines.»

En 1984, Nova Pb versait à la CSST 4,58 \$ du 100 \$ de revenu assurable par employé. Aujourd'hui, ce montant est passé à 15,39 \$. Résultat: l'an dernier, la compagnie a payé une cotisation de 485 000 \$, soit 85 000 \$ de plus qu'en 1987, et 245 000 \$ de plus qu'en 1986.

La compagnie en a marre et a décidé de prendre les grands moyens pour tenter de démontrer aux responsables de la Commission qu'elle paie plus que sa juste part. Nova Pb a retenu récemment les services d'une maison spécialisée en santé et sécurité au travail pour voir si, effectivement, la CSST est justifiée d'exiger d'elle autant d'argent.

«On saura enfin combien paient les autres entreprises de notre secteur et, par conséquent, qui sont les responsables de l'augmentation du taux de notre cotisation», conclut MM. Laporte et Lavigne. ■

# LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES...

*Pour une solution pratique, Consultez l'Association paritaire pour la Santé et la Sécurité du Travail de votre secteur:*

Administration provinciale .....	(418) 871-2041
Affaires municipales .....	(514) 866-1871
Affaires sociales .....	(514) 524-6871
Construction .....	(514) 355-6190
Fabrication d'équipements de transport et de machines .....	(514) 259-6961
Fabrication de produits en métal et produits électriques .....	(514) 253-5549
Habillement .....	(514) 383-8317
Imprimerie et activités connexes .....	(514) 284-3318
Industrie chimique .....	(514) 735-3675
Mines .....	(418) 653-1933
Services automobiles .....	(514) 737-4452
Textiles primaires .....	(514) 445-8202
Transport et entreposage .....	(514) 521-8811

12

# LA CSST MISE SUR LA COMPLICITÉ SYNDICALE-PATRONALE

*Le syndicat perçoit la CSST comme un organisme voué à la défense des intérêts de l'employeur. Ce dernier blâme la Commission de freiner l'expansion de l'entreprise. Ici et là, elle veut bien porter le chapeau. Mais la CSST refuse qu'on lui jette la pierre à tort et à travers.*

LOUISE JACQUES

**O**n la décrit comme un gros dinosaure, un monstre à mille pattes, un animal auquel il vaut mieux ne pas s'attaquer. Un jardin zoologique un peu bizarre, quoi! Du genre qu'on n'aime pas. Parce qu'il y souffle un vent de menaces.

En fait, tout le monde crie haro sur la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Les syndicats l'accusent de vouloir réduire son déficit sur le dos des travailleurs; ceux-ci doutent que la prévention s'inscrive dans ses priorités; les patrons, eux, trouvent la note salée.

«Pourtant, dira Gilles Taillon, vice-

président aux opérations, la CSST est la compagnie d'assurances qui administre le régime le plus avantageux du Québec. On est couru.» Les chiffres le prouvent: en 1987, la Commission a traité 263 889 nouveaux dossiers d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Les indemnités versées ont accaparé 83,6 p. cent de son budget.

Cette année, les cotisations de quelque 165 000 employeurs lui permettront de manipuler un milliard et demi de dollars. Un portefeuille destiné à protéger plus de deux millions et demi de travailleurs. Soit la presque totalité de la main-d'oeuvre québécoise.

## AU SECOURS?

Que les principaux bailleurs de fonds appellent au secours n'étonne personne. «L'employeur doit payer les coûts des blessures qu'il inflige à ses travailleurs», affirme Robert Bouchard, directeur de la santé et sécurité à la FTQ. «S'il ne comprend pas, poursuit Marie Pinsonneault, représentante syndicale des Travailleurs en communications et en électricité du

*Percevant la CSST comme un monopole d'État, les gens oublient qu'une compagnie d'assurances établit ses taux en fonction des risques.*

PHOTO RÉFLEXION

13



## La Donohue a trouvé son filon d'argent

L'employeur ne prise guère la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Néanmoins, il semble que l'article 179 lui refile un petit trésor. Sûrement pas des lingots d'or mais, à tout le moins, un filon d'argent.

La Donohue l'a compris. Une compagnie où pourtant les situations conflictuelles ne sont pas monnaie courante, admet son président syndical, Marc-André Roy. Ce qui ne l'empêchera aucunement d'accuser la direction d'outrepasser ses droits.

Rappelons que l'employeur peut assigner un job temporaire à un blessé non guéri. Réintégré dans les 14 jours suivant la blessure, la CSST ne lui versera aucune indemnisation. C'est normal: il touchera plein salaire. Ou peu s'en faut. Du même coup, l'entreprise offrira une meilleure performance statistique à la CSST, ce qui réduira d'autant la facture.

Avant d'assujettir quiconque à l'assignation temporaire, le médecin traitant doit, par contre, confirmer à l'employeur que l'accomplissement de la tâche proposée ne met en péril ni la santé, ni la sécurité, ni l'intégrité physique de l'accidenté. En outre, il aura jugé ce boulot favorable à la réadaptation de son patient. Du bonbon pour les patrons; un bobo pour les ouvriers.

### BONNE VIEILLE RECETTE

Août 1985: mois d'entrée en vigueur de la loi. Une date fatidique pour les 246 syndiqués de la compagnie de pâte à papier de Saint-Félicien. Peu après, la Donohue invite les médecins de la région et déclare: «Nous croyons que peu d'accidents doivent mener à un arrêt de travail, et nous pouvons offrir des travaux légers à tous nos travailleurs», rapporte Pierre Dupuis, conseiller syndical à la FTQ. En outre, l'année suivante, la compagnie fait un don important à l'hôpital de Roberval. Les médecins régionaux y sont tous plus ou moins rattachés.

En quelque sorte, une petite campagne de relations publiques incitant le corps médical à privilégier l'assignation temporaire au détriment de l'arrêt de travail, soupçonne la partie syndicale. Une recette éprouvée, quoi! «La direction a nié, prétendant qu'il s'agit d'un geste pour favoriser la vie régionale», souligne Marc-André Roy.



**Pierre Dupuis, conseiller syndical à la FTQ, reproche à la Donohue de proposer l'assignation temporaire avant même de connaître la nature de la blessure.**

### LES EMPLOYÉS ONT PEUR

La fiche d'accidents de l'entreprise qui fleurit dans le coin des bleuets sucrés n'a rien de dramatique: une vingtaine, en 1988. Des blessures aux mains, aux jambes, au dos. Le hic: près de 75 p. cent des accidentés auraient repris le chemin de la Donohue dans les 14 jours suivant leur mauvais sort. Dont l'un avec une déchirure de ligament. En attendant, ils classent des papiers, vérifient des pièces d'équipement ou lisent des documents qui ne leur seront d'aucune utilité.

«Un travailleur conteste? La compagnie menace de couper son salaire. Tout en sachant qu'elle devra rembourser plus tard. Deux semaines sans paye ça fait mal.» Et ça fait peur.

Pierre Dupuis reproche à la Donohue de proposer l'assignation temporaire avant même de connaître la nature de la blessure. Actuellement, la victime part lettre en poche chez son médecin. «Une lettre brève où, contrairement aux prescriptions de la loi, les diverses exigences du poste sont peu détaillées. Ce qui fait pencher la balance en faveur de l'assignation temporaire.» Il ne croit pourtant pas qu'il y ait connivence entre les disciples d'Esculape et les dirigeants. «Mais, il faut tenir compte du réseau d'influence...»

«Seuls, nous avons trop peu d'impact pour faire bouger la CSST. Nous préférons attendre et nous unir à d'autres groupes avant de formuler une plainte. Mais nous incitons les employés à faire obstruction, avoue M. Roy. Car, si la direction se montre réceptive à nos revendications, elle tarde à apporter les mesures correctives.» À sa connaissance, trois accidents du travail ont été identifiés en 1989. Trois accidents qui se sont traduits par des assignations temporaires... ■

Canada, qu'il fasse une revue de ses accidents, analyse le pourquoi.» Pour réduire sa note: la prévention.

À quelques nuances près, la CSST abonde dans le même sens. «Nous percevant comme un monopole d'État, les gens oublient qu'une compagnie d'assurances établit ses taux en fonction des risques», explique Pierre Shedleur, vice-président aux finances.

Que les patrons se perdent dans le labyrinthe de la loi, c'est une chose. Qu'ils avouent payer aveuglément la facture en est une autre. Est bien aveugle qui le veut, aurait envie de répondre Pierre Shedleur. «D'une part, je leur dis: vous remettez votre déclaration d'impôt dans les mains d'un comptable? Un actuaire vous renseignera sur l'état de vos cotisations et vous conseillera pour améliorer votre sort.» La solution préconisée: éliminer les dangers à la source.

«D'autre part, chaque employeur reçoit mensuellement un relevé de ses dépenses. Avant de payer, il scrute celui de sa compagnie de crédit. Il doit faire la même chose avec le nôtre.» La tâche n'a rien de rigolo. Tout y est détaillé: frais médicaux, remplacement de revenu, rechute, etc. En moyenne, deux feuillets par employé. Une grosse compagnie, Steinberg par exemple, recevra l'équivalent d'une caisse de papier chaque mois. Des erreurs peuvent s'y glisser. «S'ils ne vérifient pas, que voulez-vous que j'y fasse...»

### UN BIEN OU UN MAL?

Au cours des années 1987-1988, la CSST a ciblé près de 3 000 entreprises. Des entreprises qui se distinguaient par la fréquence et la gravité des accidents au travail. Le résultat: une diminution des lésions professionnelles oscillant entre 7 et 12 p. cent. La partie syndicale flairait un piège: cette performance méritoire serait davantage la conséquence d'une sous-déclaration chronique et d'un abus de l'assignation temporaire.

«On a tenu un double langage aux employeurs, prétend Robert Bouchard: gérez bien vos dossiers; contestez les réclamations quand il le faut et, en même temps, faites de la prévention. Beaucoup d'employeurs ont basculé dans un vieux vice: plutôt que d'investir dans la prévention primaire, ils ont contesté les réclamations, recouru aux travaux légers. Dans le fond, l'Opération -10 p. cent visait à contrôler les coûts, et la CSST a utilisé ses inspecteurs pour mener à bien cette campagne.»

Les deux syndicalistes ne jettent pourtant pas la pierre aux inspecteurs. Ils reconnaissent leur intégrité et, tout en déplorant leur faible représentativité, estiment qu'ils s'acquittent, règle générale, fort bien de leur mission. Toutefois, ils taxent la CSST d'avoir quelque peu modifié leur rôle. Autrement dit, d'être devenus des conciliateurs complaisants envers la partie patronale.

Gilles Taillon ne nie rien d'emblée.

Peut-être a-t-on trop insisté sur la gestion du dossier. «Des compagnies sérieuses ont favorisé la prévention et utilisé nos inspecteurs à cette fin. D'autres ont préféré prendre la voie légale: la contestation.» Des cas graves parfois. En juin 1988, une directive claire positionnait les inspecteurs dans le cadre de l'Opération - 10 p. cent. Dans un premier temps, les fonctionnaires rencontraient les parties de l'entreprise ciblée et, conjointement, tentaient de trouver des solutions pour réduire le nombre d'accidents. «Là où je me sens mal à l'aise avec le discours syndical c'est que, depuis cette date, nous n'avons reçu aucune plainte.»

#### LA PRÉVENTION: CHEVAL DE BATAILLE

Robert Bouchard regrette la mise au rancart des programmes de prévention. Justement le cheval de bataille de Gilles Taillon pour la prochaine année! «On investit 4,5 p. cent dans ce secteur; dans la réalité, ça se traduit par 50 ou 60 millions de dollars. Donc, beaucoup d'argent.» Et difficile d'aller chercher plus. «Parce que tant qu'on n'aura pas réduit le nombre d'accidents, il faudra que je dépense le milliard de dollars en indemnités.» Donc, un cheval qui rue dans les brancards.



PHOTO JACQUES NADIAU

**Gilles Taillon, vice-président aux opérations de la CSST, invite les employeurs à investir davantage dans la prévention.**

Un secret de polichinelle: logiquement, 285 inspecteurs ne peuvent visiter régulièrement des milliers d'entreprises. Voilà pourquoi la CSST a demandé au gouvernement Bourassa de lui allouer 200 années-personnes supplémentaires au cours des trois prochaines années. Dont une soixantaine en 1989.

Le ciblage d'entreprises demeure la solution privilégiée. «L'employeur a la responsabilité de prévenir les accidents et doit élaborer son programme de prévention. Avec nos inspecteurs, nous avons développé un nouveau concept. On leur a dit: allez-y d'abord sur le mode incitatif. Jouer un rôle conseil auprès des parties patronales et syndicales.» Convaincre l'employeur de modifier l'aménagement; les travailleurs de porter leur équipement de protection. Ça ne fonctionne pas? L'inspecteur redeviendra policier, brandira sa matraque.

Donc, la CSST préconise la complicité syndicale/patronale, la création d'un comité paritaire au sein de l'entreprise. Et que, des relations harmonieuses, découle la panacée. Bref, qu'on lave le linge sale en famille. On n'y parvient pas: l'intruse interviendra. C'est de bonne guerre.

Toutefois, un bobo généralisé incitera la Commission à s'immiscer dans les

## À NE PAS MANQUER

### EXPORTATIONS

PARUTION: 25 AOÛT  
TOMBÉE: 28 JUILLET

### ASSURANCES

PARUTION: 29 SEPTEMBRE  
TOMBÉE: 1er SEPTEMBRE

### INVESTISSEMENTS & ABRIS FISCAUX

PARUTION: 27 OCTOBRE  
TOMBÉE: 29 SEPTEMBRE

### PERSPECTIVES 1990

PARUTION: 1er DÉCEMBRE  
TOMBÉE: 3 NOVEMBRE

### SERVICE DE PUBLICITÉ:

tél.: (514) 842-9645  
sans frais: 1-800-363-0305  
télécopieur: (514) 844-6175

**LE DEVOIR**  
magazine  
**ÉCONOMIQUE**

## MEDISYS

*Une équipe multi-disciplinaire  
expérimentée et professionnelle.*

### DES EMPLOYÉS SAINS UNE ENTREPRISE EN SANTÉ

- Médecine du travail
- Bilans de santé des cadres et dirigeants
- Examens de pré-embauche et rappels périodiques
- Programme d'aide aux employés: stress, toxicomanie, problèmes familiaux, etc.
- Hygiène industrielle
- Gestion des dossiers financiers à la CSST

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1100,  
Montréal, Québec H3A 3C8

(514) 845-1211 1(800) 361-3493 FAX (514) 845-4842

**LA BANQUE ROYALE  
ET CANADIEN INTERNATIONAL  
PRÉSENTENT  
LE SUMMUM  
DES CARTES D'ENTREPRISE.**

# LA CARTE DINERS CLUB DE LA BANQUE ROYALE COMBINE UN SYSTÈME DE CONTRÔLE DES FRAIS SUR MESURE POUR VOTRE ENTREPRISE AVEC UN PROGRAMME DE VOYAGES GRATUITS POUR VOTRE PERSONNEL.

Un simple coup d'oeil et vous comprendrez pourquoi nous affirmons que notre carte est le summum des cartes d'entreprise. En effet, la nouvelle carte Diners Club de la Banque Royale vous offre le système d'information comptable le plus sophistiqué qui soit. Et mieux encore, vos employés aussi y trouvent leur compte.

Avec notre nouvelle carte, vous obtenez le système de contrôle des frais le plus détaillé que vous puissiez trouver, grâce à la compétence des experts financiers de la plus grande banque du Canada — la Banque Royale. Grâce à sa vaste gamme d'options, cette carte vous permet de savoir où vous en êtes avec les frais de voyage et de représentation de votre personnel; de retracer avec précision les habitudes de dépenses; de planifier vos budgets et de vous y tenir; de simplifier la tenue des dossiers et de réduire les frais administratifs. De plus, contrairement aux autres, notre système vous permet de dégager la responsabilité de votre entreprise en ce qui concerne les dépenses d'ordre personnel.

Et vos employés seront fort heureux d'utiliser la carte Diners Club de la Banque Royale, parce que chaque achat de 3\$ donne droit à un point Canadien Plus. Voilà une façon peu banale d'obtenir des voyages gratuits par Canadien, la ligne aérienne novatrice qui offre le meilleur programme pour grands voyageurs au pays.

## LA SEULE CARTE D'ENTREPRISE QUI VOUS OFFRE TOUT CECI.

DESCRIPTION	DATE	AMOUNT	CATEGORY
DINERS CLUB INTERNATIONAL LTD.		500.00	TRAVEL
HOTEL MANAGER		11,100.00	TRAVEL
CITY EXPENSE		11,100.00	TRAVEL
TOTAL		12,700.00	

ET TOUT CECI À VOS EMPLOYÉS.



Autre chose encore: la carte Diners Club de la Banque Royale est reconnue par plus de 1 250 000 établissements dans plus de 170 pays, ainsi que par les grandes compagnies aériennes, les grandes chaînes hôtelières et les principales agences de location de voitures... soit à peu près partout où les gens d'affaires font des affaires.

Bien entendu, notre carte d'entreprise offre aussi de nombreux avantages pratiques à votre personnel: accès à des fonds à plus de 26 000 guichets automatiques dans le monde; une assurance-voyage; aucune limite de dépenses préétablie, des chèques de voyage sans commission, et plus encore.

Pour obtenir le summum des cartes d'entreprise, ou pour en savoir plus long à ce sujet, composez sans frais le 1 800 263-9060.



**BANQUE  
ROYALE**

**Canadien**

Lignes aériennes Canadien International

affaires d'autrui. Aujourd'hui, les maux de dos représentent 30 p. cent des réclamations. La surdit , 40 p. cent des maladies professionnelles d clar es. Ainsi, Lise Langlois, pr sidente   la planification et   la programmation, d voilait, en avril 1989, les grandes avenues d'un programme exp rimental destin  aux travailleurs qui souffrent de maux de dos chroniques. D'ici quelques mois, les probl mes de surdit  s'inscriront dans la foul e.

#### M DECINS DE PAPIER

Les mesures preventives sugg r es ne re oivent  videmment pas pleine approbation. Des argents mal r partis, avance le syndicat. Et un *plan de traitement* peu incisif qui risque de rester lettre morte. Si, bien souvent, l'envie lui prend d'oublier compl tement l'existence du gros monstre   mille pattes, paradoxale-

**En mars dernier, la CSST proposait un nouveau mode de tarification dans une perspective de «juste  quilibre» et au printemps, le ministre responsable, Yves S guin, d clarait qu'il entendait revoir la loi.**



PHOTO JACQUES NADEAU

**La CSST doit privil gier l'intervention multidisciplinaire et engager d'autres inspecteurs, affirme vigoureusement Robert Bouchard, directeur de la sant  et s curit    la FTQ, en compagnie de Marie Pinsonneault, repr sentante syndicale de la SCTT.**

ment, il souhaite des mesures plus coercitives. Qui s'appliqueraient tant   l'employeur qu'  la CSST.

Robert Bouchard rage: «  un certain moment, elle a eu jusqu'  47 avocats dans son contentieux. Et elle paie des expertises m dicales pour contester les rapports du m decin traitant. Elle initie pr s de 50 p. cent des contestations

m dicales.» La consequence: les accident s h siteraient   demander r paration.

«Les m decins de la CSST sont des m decins de papier, conclut Marie Pinsonneault. Lorsque je d fends un cas, je regarde les notes  volutives au dossier. J'y vois un rapport de l'agent, du m decin de la CSST qui a communiqu  avec le m decin de l'employeur. Jamais avec celui de l'employ . De plus, la CSST demande de plus en plus d'arbitrages m dicaux.»

Que des experts ou des arbitres m dicaux exercent en clinique priv e, souvent en tant que m decin de l'employeur,  a lui coupe carr ment le souffle. M me avec la volont  du diable, on ne peut r futer un flagrant conflit d'int r ts.

Gilbert Taillon a vraiment r ponse   tout. «Si notre m decin r gional doute du diagnostic ou de la dur e de consolidation, il le r f re   un expert. Celui-ci ne partage pas l'avis du m decin traitant: automatiquement, nous recourons   l'arbitre syndical.» Qui rendra la d cision finale. En 1987, 97 p. cent des victimes ont  t  indemnis es. «Honn tement, il peut arriver qu'il y ait apparence de conflit d'int r ts.» Il cite le cas de certaines r gions o , par exemple, on ne retrouve qu'un orthop diste. Seul sp cialiste dans son domaine, il risque d' tre   la fois expert, arbitre et m decin de l'employeur. Imaginons le pire: il sera aussi le m decin traitant de l'accident . «C'est rare. Nous demandons   nos divisions r gionales d' tre vigilantes   ce sujet.»

#### ET LES R FORMES?

«On n'est pas m chant», s'esclaffe M. Taillon. «Que voulez-vous, encha ne Pierre Shedleur, les forces importantes du Qu bec sont assises ici: les grandes centrales syndicales, la partie patronale. Des enjeux importants: qu'il y ait divergence, c'est normal.»

En mars 1989, Monique J r me Forget proposait aux employeurs un nouveau mode de tarification. Son leitmotiv: *Pour un juste  quilibre*. C'est- -dire tenir compte des besoins et de la r alit  des diverses entreprises. Petites, moyennes ou grandes. En avril, se tenait le processus de consultation.

Par ailleurs, le ministre S guin d clarait au d but du printemps qu'il entendait revoir la loi *pour corriger certains ph nom nes ind sirables*. Et discuter des points litigieux lors du prochain conseil d'administration de la Commission. Comme la qualit  du service, le retrait preventif, les soci t s f d rales non assujetties   la loi, les m canismes d'appel de la CSST et... le financement.

Dans les derniers jours d'avril, les tulipes fleurissaient, le conseil d'administration si geait. Yves S guin brillait par son absence. Maladie oblige! Heureusement, nous a-t-on soulign  au bureau du ministre, il ne s'agissait ni d'un accident du travail ni d' puisement professionnel. Tout juste une vilaine grippe... ■



PHOTO ROBERT LUCHEVERRY

# POUR RÉDUIRE LA NOTE: LA PRÉVENTION

LOUISE JACQUES

**E**lles sont treize. Que les superstitieux tournent la page. Non! Car elles ont drôlement envie de se faire connaître. Et reconnaître. En outre, pour contrer le mauvais sort, il n'y avait, ce midi-là, que huit hommes autour de la table. Plus la journaliste. Invitée justement pour qu'enfin soit reconnu le mérite des Associations sectorielles paritaires (ASP).

Regroupée par secteurs d'activités économiques, chaque ASP fonctionne de façon autonome. Elle a sa personnalité et s'identifie à la culture de son milieu. Ce qui n'empêche nullement l'échange de services, le travail conjoint. Sa clientèle: les associations patronales et syndicales. «Notre force, souligne Jean-Louis Bertrand, c'est que lorsque nous mettons le pied dans une entreprise nous intervenons auprès des deux parties.»

Organisme à but non lucratif, l'ASP vise à promouvoir et à développer des moyens d'assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs de son secteur. Elle encourage patrons et employés à travailler main dans la main. «D'ailleurs, insiste M. Bertrand, nous refusons de discuter avec seulement un des représentants. Si, dès le départ, les deux parties n'arrivent pas à s'entendre, nous, on perd notre temps.»

## INFORMATION ET FORMATION

Dans les bureaux des ASP, le centre de documentation tient une place de choix. Selon la spécificité de chacun, s'entassent ici et là divers documents. Qui traitent d'agressions en milieu psychiatrique, de captage des gaz d'échappement dans les garages, de ventilation dans les ateliers, des habitudes alimentaires des

camionneurs. L'ASP garde l'œil bien ouvert et entretient des liens privilégiés avec l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) et différentes universités.

Elle informe, elle forme et offre des conseils techniques. Aux Affaires sociales, on a embauché un ergonome. Une hygiéniste a son petit coin dans les locaux de l'ASP Habillement. «Quand on arrive dans un établissement, on cherche d'abord les causes réelles du problème.» Après, des spécialistes de tout genre s'évertueront à trouver la mesure corrective idéale.

Libre à l'employeur d'utiliser le remède proposé. Comme elle n'est investie d'aucun pouvoir, l'ASP ne peut que recommander. Elle ne le déplore pas. «Comme tout se fait sur une base volontaire, en règle générale on donne suite à nos suggestions.» En outre, elle a des arguments de taille pour convaincre les plus récalcitrants. «Nous leur rappelons qu'ils paient 1,5 milliard \$ à la CSST, dira Laurent Gratton. Ça couvre les frais d'indemnités si un travailleur se blesse. Nous les sensibilisons aussi aux coûts indirects: remplacement, perte de temps, diminution de la productivité et de la qualité. Quand on calcule tout ça, ils comprennent vite.»

## LE NERF DE LA GUERRE

«Nous ne sommes pas à la solde de la CSST, clament à l'unisson les ASP. Jamais, elle ne nous dit: demain, vous allez faire telle chose.» Elle le pourrait mais, semble-t-il, ne s'est jamais prévalu de ce droit. «Les grandes orientations émanent du conseil d'administration du secteur.»

Le nerf de la guerre: le financement.

«La CSST nous subventionne à 100 p. cent les deux premières années. Au cours des trois années subséquentes, l'employeur contribue par tranches cumulatives de 25 p. cent.» Sortons la calculatrice: après cinq ans, une ASP survit uniquement grâce à la générosité des employeurs de son secteur. Générosité obligatoire, puisque la CSST prélève les sous à même les cotisations versées par les entreprises. Cette année, l'ensemble des Associations fonctionne avec un budget de 11 millions \$.

Difficile de nier que la présence de la Commission, si discrète soit-elle, n'entache pas quelque peu la crédibilité de ces valeureux chevaliers? Eh bien! À deux exceptions près, ils osent le prétendre! «Dans la fonction publique, on a déjà connu ce problème, reconnaît Jean Roy. Certains avaient parfois tendance à nous confondre avec la CSST.» Une question aujourd'hui réglée. «D'ailleurs, le rapport d'évaluation de la Commission indique clairement que les gens distinguent très bien les domaines dans lesquels on peut investir», concluera son collègue.

Ils étaient huit autour d'une table... Un tableau sommaire, une esquisse, en fait.

■  
**Les ASP n'ont qu'un but: l'élimination des dangers à la source. Dans l'ordre habituel, debout: Paul Héroux (habillement), Louis Leclerc (construction), Alain Langlois (produits en métal et électriques), Jean-Marc Champoux (textiles primaires); assis: Jean Roy (administration provinciale), Laurent Gratton (chimie).**



PHOTO JACQUES NADEAU

SI VOUS MENIEZ VOS AFFAIRES À KINCOLITH, C.-B.

QUEL COPIEUR CHOISIRIEZ-VOUS?



Près de la frontière de l'Alaska, à environ 90 kilomètres au nord de Prince Rupert, se situe le village de Kincolith. Vous pouvez vous y rendre par air ou par mer... il n'y a pas de route.

L'un des commerces du village est le magasin général de Heather. C'est là que vous obtenez vos provisions, vos fournitures et vos photocopies.

Le copieur au magasin général de Heather est bien sûr un appareil Canon. En doutez-vous?

Pourquoi Canon? La renommée de Canon en fait de fiabilité, de choix d'appareils et, point essentiel, en fait de service après-vente, est imbattable.

Wilkinson Business Machines est le dépositaire Canon à Terrace, C.-B. (au sud-est de Kincolith et à l'est de Prince Rupert). Ce dépositaire assure que tous les copieurs Canon installés dans la région fonctionnent parfaitement et efficacement. Il est responsable du service d'entretien et de réparations et s'assure que ses clients ont toutes les fournitures dont ils ont besoin.

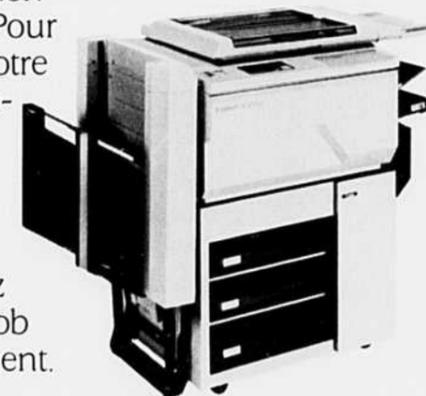
D'une certaine façon, Wilkinson Business Machines représente le cas type de plus de 100 dépositaires Canon d'un bout à l'autre du Canada.

Ces dépositaires emploient plus de 3000 femmes et hommes canadiens, dont 1100 techniciens formés spécialement par Canon, et ils sont spécialisés dans la vente et le service après-vente des copieurs NP Canon. Il s'agit du plus grand réseau de dépositaires de copieurs au pays.

Ainsi, peu importe où vous menez vos affaires au Canada, il y a un dépositaire Canon près de chez vous. Pour obtenir le nom de votre dépositaire, composez sans frais le 1-800-387-1241.

Et si vous menez vos affaires à Kincolith, appelez tout simplement Bob Wilkinson directement.

**Canon**  
Le choix rassurant.





## LA TÉLÉDÉTECTION SORT LENTEMENT DU BROUILLARD

La télédétection spatiale à des fins civiles cherche encore sa place dans la vie quotidienne des gestionnaires de ressources naturelles. Malgré une trajectoire plutôt vacillante, plusieurs indices laissent entrevoir une plus grande utilisation de ce formidable outil de cueillette d'informations.

MICHÈLE SARRAZIN

La télédétection par satellite a surtout fait les beaux jours des militaires qui en ont fait un instrument de premier choix pour surveiller l'ennemi. Mais du côté civil, que fait-on avec ces belles images qui ressemblent parfois à des tableaux de Paul Klee? A vrai dire, jusqu'à maintenant, on a très peu investi dans l'extraction de l'information utile et encore moins dans l'intégration de celle-ci dans la gestion des ressources naturelles.

Depuis le début des années 70, le gouvernement fédéral a investi environ un demi-milliard de dollars dans le développement de techniques de captage et de traitement des données de télédétection. Cette orientation «technology driven» a permis en outre à des fabricants canadiens d'équipements (capteurs, stations de réception, systèmes de traitement d'images) comme Spar Aérospatiale, MacDonald Dettwiler, Intera Technologies, Barringer Research de se tailler une part très enviable sur le marché de la télédétection au Canada et à l'étranger.

C'est pour combler ce grand vide dans les services liés à cette technologie que la société québécoise Digim, associée à Lavalin, s'est lancée vaillamment, au début des années 80, dans le développement de ses propres systèmes d'analyse d'images. Sous l'impulsion de Guy Rochon, un des pionniers de la télédétection numérique au Québec, elle a réalisé des contrats dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

«Si nous avons réussi à nous développer, affirme Réjean Simard, vice-président de Digim, c'est grâce à notre imagination et à notre esprit d'initiative. Ce n'est pas parce que nous avons eu du support.»

Digim compte dans son portfolio beaucoup de produits inédits. Elle fut la première à développer des cartes complètement automatisées avec l'imagerie du satellite français Spot. «Il est capital que ce type de technologie, ajoute M. Simard, soit appuyé par des organismes de télédétection ou des instituts de recherche pour établir la confiance nécessaire. C'est un secteur où les gouvernements doivent s'impliquer pour amorcer les développements de base. Pour réussir sur les marchés internationaux, il nous faut être solide et pour cela il nous faudrait un marché au Québec pour obtenir une croissance continue.»

Or, au Québec, le marché est encore très peu développé. Certes, vers la fin des

années 70, le ministère de l'Énergie et des Ressources s'est doté d'un centre québécois de coordination de la télédétection. Ce centre a réalisé plusieurs travaux dans le secteur des forêts, des mines et pour Hydro-Québec. Mais cet organisme, disposant de peu de ressources, a connu des activités limitées. D'autres ministères comme le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), la Direction des forêts, la Direction des mines ont commencé à investir dans ces techniques.

Si Digim peut tirer son épingle du jeu en oeuvrant à l'extérieur du pays où elle réalise 90 p. cent de son chiffre d'affaires, grâce au réseau de Lavalin, d'autres n'ont pas cette chance.

Octographe, une autre entreprise en télédétection, située à Beauport, a mis au point des systèmes d'interprétation d'images assistées par ordinateur qu'elle ne parvient pas à commercialiser. «Plusieurs ministères sont intéressés, mais, depuis trois ans, on ne parvient pas à compléter le processus d'achat», dit avec inquiétude Hervé Audet, président de cette firme. «Les politiques d'achat concernant l'informatique sont devenues extrêmement strictes. L'an dernier, il paraît que l'argent prévu pour l'achat d'équipements en télédétection a été alloué pour payer les dommages de l'accident écologique de Saint-Basile-le-Grand. Pour nous, si on ne parvient pas à se faire une clientèle au Québec, on ne pourra pas avoir les ressources pour les marchés étrangers.»

De son côté, Guy Fouquet de la compagnie Amenatech de Sherbrooke, estime qu'il est normal que les ministères soient encore réticents à utiliser cette technologie. «C'est à nous d'en faire la preuve par des recherches appliquées. Par la suite, les gens vont se laisser convaincre.»

Si le contexte est difficile pour l'entreprise privée à cause de la faiblesse du marché, il y a sous-utilisation des compétences universitaires qui ne demandent pas mieux que de mettre à contribution leurs talents au service des organismes gouvernementaux.

Le Centre d'application et de recherche en télédétection (CARTEL), rattaché à l'Université de Sherbrooke est l'organisme dont les ressources consacrées à la télédétection en milieu universitaire sont les plus importantes. Bénéficiant de

*Il y a un an et demi, le gouvernement fédéral lançait le programme RADARSAT qui prévoit le lancement d'un satellite de télédétection pour la gestion des ressources naturelles et la surveillance des glaces. Plusieurs partenaires sont impliqués dans ce projet dont l'Agence spatiale canadienne, le ministère Énergie, Mines et Ressources Canada et plusieurs partenaires provinciaux dont le Québec. L'Ontario n'a pas encore signé d'entente au sujet de ce programme. L'échéancier de RADARSAT, dont le maître d'oeuvre est Spar Aérospatiale, prévoit la fabrication, le lancement et la mise en opération d'un satellite en 1994. Toutefois, le Parlement canadien n'a pas encore voté les crédits pour la réalisation de ce programme.*

# LA RENAISSANCE D'UN CLASSIQUE: LA CADILLAC FLEETWOOD.

En s'inspirant du "style" classique de Cadillac, on a redessiné et allongé la Fleetwood 1989 pour qu'elle personnifie l'amalgame parfait de perfectionnements techniques, d'élégance et de luxe inhérents à Cadillac.

De sa magnifique nouvelle calandre à ses superbes jupes de passages de roues arrière, la Cadillac Fleetwood 1989 affiche le caractère particulier que les acheteurs canadiens de voitures de grand luxe ne retrouvent plus souvent de nos jours.

Dans cette voiture de grand luxe authentique à 6 places, le conducteur et les occupants goûtent un confort et des performances jamais réunis sous un même toit, grâce à une gamme d'éléments marquants des plus étendues.

Les accélérations en douceur de la Fleetwood sont engendrées par l'impressionnant V8 de 4,5 litres, monté transversalement et à injection digitale de carburant, une exclusivité de Cadillac.

Les freinages s'effectuent avec autant de douceur grâce au superbe système de freinage antipatinage Teves, qui est commandé par

deux microprocesseurs de 4 Ko. Bien entendu, ce système fait partie de l'équipement standard.

Grâce à sa longueur accrue, la Fleetwood présente un habitacle spacieux comme nulle autre voiture. Il faut vous rendre chez votre concessionnaire Cadillac afin d'avoir un aperçu du raffinement et du sublime confort de ce classique.

Comme preuve irréfutable de notre confiance vers la Fleetwood 1989, nous l'appuyons avec la garantie de 3 ans ou 100 000 kilomètres la plus complète et la plus concrète de notre histoire, telle que représentée par la Carte Cadillac.\*

Nous tirons peut-être une trop grande fierté de la Fleetwood, mais vous admettrez qu'elle est la plus belle Cadillac que nous ayons jamais construite.

Cadillac Fleetwood



La seule voie à suivre...  
le style Cadillac.



Pour obtenir le catalogue Cadillac ou des renseignements sur la LOCATION PLUS, téléphonez en tout temps au 1-800-465-3273.

\*Demandez tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac.

# À quoi sert la télédétection spatiale?

**L**a télédétection désigne l'ensemble des techniques qui permettent des informations sur l'environnement sans contact direct avec les objets d'étude.

Dans le cas de la télédétection spatiale, le satellite en orbite autour de la terre enregistre les images numériques des objets. Ces images sont captées au sol et archivées sur des bandes magnétiques. À l'aide de l'ordinateur, les experts peuvent lire ces bandes et en extraire l'information qu'ils jugent utile.

La firme montréalaise Digim s'est spécialisée dans le traitement informatique des données de télédétection. Ses spécialistes procèdent à des opérations aussi diverses que l'accentuation d'images de télédétection, l'intégration de données multiples en combinant par exemple des relevés topographiques et géophysiques avec

des cartes existantes et des données recueillies sur le terrain, la création d'images complexes (image en relief par illumination artificielle), l'analyse et l'interprétation des images obtenues par télédétection.

Le produit final peut être une carte ou une image traitée que des spécialistes de diverses disciplines peuvent utiliser dans une gamme très vaste de champs d'application.

La télédétection peut, en effet, rendre de très grands services dans tous les secteurs de la gestion du territoire et des ressources naturelles comme les mines, les forêts, les terres agricoles, la gestion de la faune, en hydrologie et pour toutes les questions environnementales. Pour les autorités municipales, elle peut aussi fournir des données sur le développement du tissu urbain et sur l'utilisation du réseau routier. ■

subventions généreuses, CARTEL s'est acquis une réputation internationale par ses nombreux travaux à l'étranger. Il effectue aussi plusieurs projets pour le ministère de l'Environnement de l'Ontario!

«Au Québec, nous avons toutes les méthodologies pour aller chercher les données sur les ressources, précise Hugh Gwyn, président de l'Association québécoise de télédétection. Il est très important que le gouvernement du Québec adopte un programme pour orienter les ressources en télédétection. Le Québec a annoncé récemment qu'il investirait 32 millions dans le projet Radarsat. Nous ne voulons pas que cet argent aille à Ottawa parce qu'il serait alloué à de la quincaillerie. Nous souhaitons que le Québec investisse dans le développement de services, dans la recherche pour des applications.»

## CENTRE GOUVERNEMENTAL DE TÉLÉDÉTECTION

Il y aurait, cependant, une lueur d'espoir à l'horizon. Le gouvernement du Québec a manifesté récemment la volonté de créer des infrastructures plus solides que celles qu'il avait auparavant.

«Face à la prolifération de demandes provenant des ministères, il y a néces-

## Nouveau programme de Ph.D. Doctorat en télédétection

Observation de la Terre par satellite  
Landsat - Radarsat - SPOT

### Champs de spécialisation

Environnement  
Paysage urbain  
Milieu marin et côtier  
Pollution atmosphérique  
Système d'information géographique

Aménagement des ressources naturelles (agriculture, eau, exploration géologique, foresterie)  
Traitement du signal  
Traitement d'image numérique

Recherches subventionnées par le Centre d'applications et de recherches en télédétection (CARTEL) avec la collaboration du Département de génie électrique.

Bourses d'excellence disponibles.

### Renseignements

Département de géographie et télédétection  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
Téléphone : 819/821-7190



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

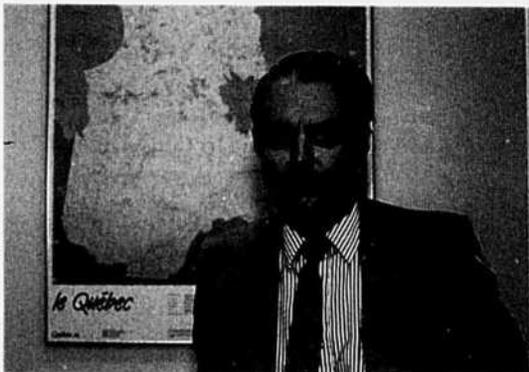


PHOTO RENE MATHIEU

*Selon M. Antonio Sergi, sous-ministre associé aux terres, ministre de l'Énergie et des Ressources, de plus en plus de demandes de la part des ministères affluent vers le centre de coordination en télédétection qui ne fournit pas à la demande, faute de moyens.*

sité d'avoir une unité administrative qui aurait comme mandat non pas de superviser ce que font les autres ministères, mais de coordonner les activités de télédétection en milieu gouvernemental», affirme Antonio Sergi, sous-ministre associé aux Terres du ministère de l'Énergie et des Ressources. «Il est essentiel que le gouvernement du Québec soit représenté par une unité bien désignée qui puisse être un interlocuteur avec le milieu universitaire, l'entreprise privée et les experts internationaux.»

Après consultation auprès de toutes les instances intéressées au gouverne-



PHOTO DIGIN

**Cette photo spectaculaire est une image du satellite Landsat T-M rehaussée pour des fins d'exploration géologique dans la région de Kuujjuak au nord du Québec.**

ment, un projet de création d'un centre de télédétection gouvernemental a été soumis aux autorités politiques. «Pour nous, continue M. Sergi, cet organisme n'est pas quelque chose de colossal. Nous vivons dans un contexte où il faut faire mieux avec moins. Il s'agit d'aller chercher une dizaine d'employés supplémentaires, un budget de quelques centaines de milliers de dollars et des équipements. L'équipe de spécialistes aurait pour fonction de proposer des technologies aux ministères demandeurs. Toutefois, l'exécution des travaux serait confiée en totalité à l'entreprise privée. Nous voulons un minimum essentiel pour jouer avec efficacité un rôle de coordination. Pour nous, il n'est pas question de remplacer l'entreprise privée ni de faire double emploi avec les universités, et encore moins de faire notre cuisine dans notre petit coin.»

Ce centre serait assorti de la création de deux comités: un comité consultatif interministériel qui aurait pour tâche de définir les programmes et orientations de la télédétection en milieu gouvernemental, et un comité provincial de concertation qui regrouperait des représentants des universités, entreprises et ministères pour analyser ces priorités et la façon de les satisfaire.

Selon M. Sergi, le projet chemine à l'heure actuelle auprès des autorités gouvernementales.

Une chose est certaine, avec ses trois employés, l'actuel centre de coordination de la télédétection ne suffit pas à la tâche et est de plus en plus assailli de demandes qu'il n'est pas en mesure de satisfaire, faute de ressources.

Mais cette bonne volonté gouvernementale paraît bien modeste en comparaison avec les efforts que consacre l'Ontario en matière de télédétection. L'Ontario Center of Remote Sensing dispose d'un budget de 3 millions de dollars et l'Institute for Space and Terrestrial Science vient d'obtenir une somme de 8 millions pour la télédétection pour les

# INNOVER POUR GRANDIR

***L'innovation et le développement technologique sont les clés de l'expansion. Les entreprises performantes savent, avec audace et imagination, exploiter de nouvelles technologies et créer des procédés, des produits et des services compétitifs à l'échelle mondiale.***

*Pour relever ce défi, les gens d'entreprise peuvent compter sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Des programmes d'aide financière et technique et des conseillers et conseillères à l'affût des tendances en technologie vous aideront à vous engager dans la voie de l'innovation et du développement.*

***Pour grandir, il faut innover.***



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie, du Commerce  
et de la Technologie

Québec 

cinq prochaines années. Selon Réjean Simard, de Digim, nous serions en retard de dix ans par rapport à l'Ontario!

#### LES LIMITES DE CET OUTIL

D'autres facteurs contribuent à ralentir l'usage de la télédétection par satellite. Ils tiennent à la technologie elle-même qui n'est pas encore au point et pas toujours appropriée pour certaines applications.

«Il faut considérer la télédétection comme une technologie complémentaire dans la panoplie d'outils que nous avons pour gérer l'information», explique Claude de Saint Riquier, de la Direction des relevés techniques du ministère de l'Énergie et des Ressources.

«À l'heure actuelle, l'acquisition des données posent encore des problèmes, poursuit M. de Saint Riquier. Par exemple, pour réaliser la carte du Québec par imagerie satellite, qui est devenu un best-seller dans le domaine, il a fallu attendre trois ans pour obtenir des données sur le territoire du réservoir Cabonga parce que, à chaque fois que le satellite passait au-dessus de cette partie du territoire, il passait au-dessus d'un couvert nuageux. En 1975, nous travaillions avec des données de 80 mètres de résolution. Avec le satellite Spot, nous disposons d'une résolution de dix mètres en bandes chromatiques. Si le Satellite Spot repré-

sente un net progrès, ce sera surtout la technologie radar qui pourra véritablement nous libérer des contraintes météorologiques. En affinant la zone sur laquelle on peut capter de l'information, il y aura de plus en plus de clients potentiels.»

Selon Hervé Audet, il est important de ne pas présenter la télédétection spatiale comme un outil miracle. Pour obtenir des informations de synthèse, elle est très efficace. Elle répond bien aux grands inventaires forestiers, géologiques et hydrauliques. C'est par télédétection que le ministère de l'Énergie et des Ressources réalise un projet de régénération pour l'Abitibi. Cette technologie est bien adaptée pour connaître les endroits où il y a nécessité de faire du reboisement et, une fois la plantation réalisée, d'en faire la surveillance.

Cependant, pour l'inventaire forestier conventionnel, la télédétection apporte peu de chose parce que la résolution est encore peu précise. C'est surtout la technologie des capteurs aéroportés (télédétection aérienne), plus faciles à programmer pour la haute résolution, qui pourront faciliter le travail. Mais il lui reste encore beaucoup de développement à faire avant d'être compétitive. Le Centre canadien de télédétection et l'Institut de recherches forestières de Petawawa, en Ontario, s'y consacrent.

PHOTO RENE MATHIEU

**MM. Guy Rochon, président de Digim et Réjean Simard, vice-président de Digim. Selon ce dernier, le satellite de télédétection RADARSAT pourrait remplacer les sous-marins nucléaires dans le grand nord canadien et effectuer les opérations de surveillance du territoire à moindres frais pour assurer la souveraineté du pays.**

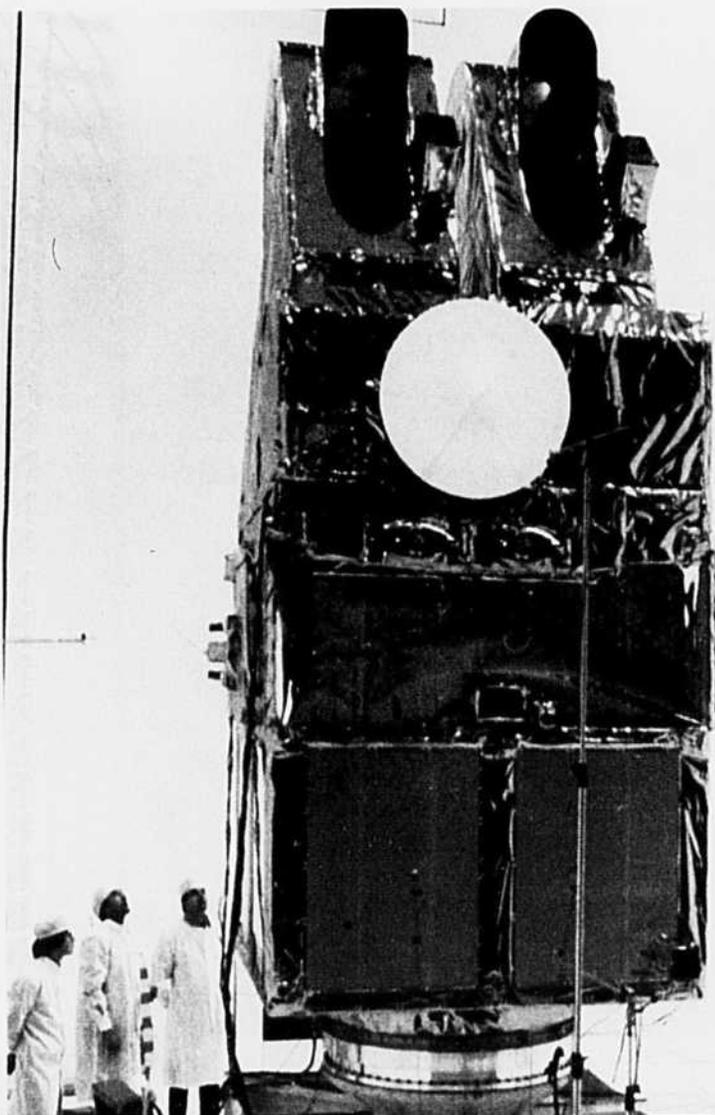
Dans les études reliées à l'environnement, la télédétection peut être d'un grand secours, mais toutes les preuves ne sont pas encore faites. «L'avantage de cette technologie, affirme Guy Fouquet de Aménatech, c'est de traduire une vue globale, et, en environnement, c'est très important de comprendre l'interférence entre les phénomènes. Elle facilite les prises de données au sol nécessaires pour les analyses préliminaires.»

Aménatech vient de terminer pour Environnement Canada, un projet d'étude de repérage des sites de déchets sur les terres fédérales par télédétection. Elle vient d'entreprendre, pour le même ministère, une autre étude sur la dispersion des rejets d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent.

Entre-temps, la télédétection est en train de faire fureur dans les pays en voie de développement. La plupart d'entre eux n'auraient pas les moyens de faire cartographier leur pays avec les moyens conventionnels. La photographie aérienne coûte en effet les yeux de la tête. La télédétection représente donc une solution de rechange car en plus d'être peu coûteuse, elle est rapide. Par exemple, Digim vient de faire la cartographie complète du Cameroun en trois mois. Au cours des deux dernières années, l'Agence canadienne de développement international a consacré des fonds de 30 millions de dollars pour le transfert de cette technologie vers les pays en voie de développement. ■

**SPOT, Satellite pour l'observatoire de la terre lancé par la fusée Ariane, est opérationnel. Il a déjà fourni plusieurs photos de la terre avec des détails de 10 mètres de précision.**

PHOTO SYGMA/PIREPHOTO



# Un oeil nouveau sur le monde.

Lorsque RADARSAT, le premier satellite canadien de télédétection, sera placé en orbite au tout début de la décennie, il jouira d'une vision tout à fait nouvelle sur ce qui se passe sur la terre, au-dessus d'elle et dans son sous-sol.

Le nouveau satellite observera d'un oeil différent et plus complet notre agriculture, notre énergie, notre hydrologie, nos océans et nos ressources non-renouvelables.

De même, il surveillera le mouvement des glaces, la force des vents, et d'autres phénomènes permettant de meilleures prévisions du climat mondial.

**Spar Aérospatiale Limitée**  
Division Systèmes de  
Satellite et de Télécommunications  
21025, route Transcanadienne  
Ste-Anne-de-Bellevue, Québec  
H9X 3R2

**SPAR**



PHOTO SYGMA/PI BIPHOTO

## LA SUISSE SERA-T-ELLE FORCÉE DE DIRE OUI À LA CÉE?

*Le 1er janvier 1993, la Suisse risque de se retrouver seule au beau milieu d'un vaste marché de 320 millions de personnes. Devrait-elle tout de suite se joindre à la grande famille européenne ou essayer de gagner sur tous les tableaux après coup? Le débat fait rage à Genève.*

CHRISTIANE BERTHIAUME  
Correspondante à Genève

**T**out commencera le 31 décembre 1992 au douzième coup de minuit. Un peu partout, dans la Communauté européenne, des reveillonners sableront le champagne en criant «Vive l'Europe». Les Helvètes, eux, ne seront pas de la fête.

À onze ans du XXI<sup>e</sup> siècle, la Suisse est confrontée à un problème qu'elle ne

pourra pas éluder quoi qu'il arrive et qui porte un nom: le marché unique européen. L'unification et l'ouverture de la Communauté européenne sont en marche, même s'il est évident que peu de choses auront changé en 1993. Ce sera, économiquement parlant, une réalité seulement d'ici l'an 2000.

La Suisse sera alors une île de 6 mil-

lions d'habitants au centre de cet immense marché de 320 millions de personnes. De toute évidence, les premiers

**À onze ans du XXI<sup>e</sup> siècle, la Suisse est confrontée à un problème qu'elle ne pourra pas éluder quoi qu'il arrive: le marché unique européen de 92.**

auront davantage besoin des seconds que le contraire. Situation inéluctable à laquelle la Suisse devra s'adapter. Mais comment? Voilà toute la question.

Le défi est de taille. Il n'y a pas d'équivalent dans l'histoire moderne suisse. La Confédération helvète est à un carrefour. Ou elle se fourvoie, et les Suisses en paieront le prix par plusieurs années de vaches maigres, ou elle choisit la bonne voie. Toute la question est là: la Suisse doit-elle ou non adhérer au marché unique de 1993.

#### OUI OU NON?

La majorité des Suisses est allergique à l'Europe. Les Alémaniques davantage que les Romands. Question d'histoire. Les Romands n'ont pas connu, pendant la Seconde Guerre mondiale, de conflits idéologiques avec leur voisin français comme les Suisses alémaniques qui se sont coupés de l'Allemagne nazie. Encore aujourd'hui, les liens entre la Suisse francophone et la France sont plus forts qu'entre les Suisses allemands et l'Allemagne. Sept Romands sur dix aimeraient que la Suisse joigne la CEE alors que plus de la moitié des Alémaniques s'y opposent. «Certains milieux en Suisse alémanique s'y opposent, explique le maire de Genève, Pierre-Olivier Segond, parce qu'ils craignent que notre législation progressiste en matière de protection de l'environnement soit ralentie ou même se dissolve au sein de la Communauté européenne.»

La Suisse a mis 30 ans à réaliser que l'Europe s'était faite et qu'elle n'en était pas. Trente années pendant lesquelles les Suisses ont regardé ce phénomène du haut de leurs montagnes comme si cela ne les intéressait pas. Il a fallu le trait de génie de Jacques Delors fixant un terme (fin 92) à la création d'un espace économique unique, pour réveiller les esprits.

Mais les obstacles sont nombreux: neutralité, démocratie directe, libre circulation des personnes, des capitaux et des marchandises, problèmes de l'agriculture, du transport et de l'environnement, système financier et secret bancaire à réviser.

Une grande peur au-dessus de tous ces obstacles: le danger d'un éclatement du pays. Ce que craignent le plus les Suisses est une «libanisation» de leur pays. En effet, qu'est-ce qui empêche les Suisses français, allemands ou italiens de se tourner vers leur voisin culturel et linguistique? Pour certains, c'est la neutralité. Pour d'autres, le véritable ciment de la société helvète, c'est la démocratie directe, ces référendums lors desquels les Suisses sont appelés à se prononcer à tout moment de l'année, sur divers sujets. Mais, quoi qu'il en soit, ce sont deux caractéristiques helvètes qui devraient sauter avec l'adhésion du pays au marché commun.

«Libre circulation des personnes», cela voudrait dire, pour la Suisse, réviser sa «lex Furgler» qui interdit l'accès du mar-

ché immobilier aux étrangers et revoir complètement sa législation sur l'immigration. Un pas difficile à franchir pour un pays xénophobe comme la Suisse qui compte déjà 15 p. cent d'étrangers et craint d'être «avalée» par ceux dont elle a pourtant bien besoin pour vivre. Genève n'aurait pas la place qu'elle tient sur l'échiquier mondial sans la présence des organisations internationales en son sein. «Avec 235 000 emplois pour 360 000 habitants, la densité d'emploi et de population est plus forte à Genève qu'à Tokyo, explique Pierre-Olivier Segond. Genève compte 29 000 frontaliers, des Français qui traversent chaque jour la frontière pour venir travailler dans la cité de Calvin. Ce sont 49 p. cent des emplois qui sont occupés par des étrangers à Genève.»

La Suisse devrait aussi renoncer à son secret bancaire de même qu'à certaines pratiques financières (le droit de timbre et la taxation de 35 p. cent sur les dividendes des dépôts bancaires, entre autres).

Tout le monde a récemment entendu parler des interventions au parlement britannique de distingués MP qui s'insur-

geaient contre le fait que les Suisses ne se gênaient pas pour tenter de prendre la majorité de la Rowntree alors que, chez eux, ils se défendent bec et ongles contre toute prise de participation étrangère.

«Le droit de timbre, explique Georges-André Cuendet, de la banque privée Hentsch, est une taxe perçue sur les transactions en titres de toutes espèces, qui pénalise les transactions en Suisse même, par rapport à celles qui s'opèrent sur d'autres places, comme à Londres en particulier. Quant à l'impôt anticipé de 35 p. cent, il est perçu sur les dividendes et les intérêts.

«Il y a déjà un accord en Suisse pour que le droit de timbre soit aboli ou pour le moins amenagé de manière à réduire et, si possible, éliminer la discrimination qui frappe les transactions. Quant à l'impôt anticipé de 35 p. cent (un des

**Pour les PME, il vaut mieux adhérent à l'Europe de 92, sinon c'est la mort. Seules les multinationales, comme Nestlé par exemple, sont sauvées étant déjà implantées ailleurs.**



PHOTO SYGMA/PIRELLA GÖTTSCHE LOWE

taux les plus élevés au monde), on pourrait imaginer que la Suisse suive l'exemple d'un pays comme l'Allemagne en introduisant un crédit d'impôt pour les sommes qui sont retenues au moment du paiement des dividendes ou des intérêts.»

La fragilité du sacro-saint secret bancaire, elle, est liée à l'entraide internationale en matière fiscale. Si aucun accord n'était trouvé au sein de la Communauté européenne sur une imposition à la source des revenus de capitaux, la lutte contre l'évasion fiscale passerait automatiquement par les échanges d'informations entre les administrations nationales.

La Suisse devrait aussi abolir son protectionnisme agricole. L'adhésion au marché unique signifierait une perte de revenus substantiels pour les agriculteurs, les subsides suisses étant 50 p. cent plus élevés que ceux de la CEE.

### OUI!... OUI!... OUI!

Les arguments du camp des «oui» pour contrer ceux des «non» ne manquent pas de poids.

La neutralité? Qu'est-ce qu'une Suisse «neutre» qui appartient au bloc de l'Ouest et à l'hémisphère nord dans le débat nord-sud, qui achète ses armes dans les pays de l'Ouest, et dont les manoeuvres militaires sont dirigées à l'Est et pensées en fonction d'une éventuelle attaque venant de derrière le rideau de fer?

La démocratie directe? Sujet plus délicat. En effet, comme l'écrit le chef du Département des affaires étrangères dans le magazine suisse *L'hebdo*, René Felber:

«Nous ne pouvons pas jeter simplement par-dessus bord quelques siècles d'histoire suisse.» Mais pour le maire de Genève, la Suisse pourrait donner des leçons à la communauté européenne. Le marché unique ne tend-il pas vers un fédéralisme, contre le centralisme actuel?

Libre circulation des personnes? L'expérience de la Communauté des 12 a montré que, contrairement aux prévisions, il n'y a pas eu de grands mouvements migratoires comme on le craignait.

Système bancaire? Adhésion ou pas, la Suisse devra de toute façon repenser son système bancaire et fiscal (la Suisse est le seul pays d'Europe de l'Ouest à ne pas avoir de TVA, taxe sur la valeur ajoutée).

Libre circulation des marchandises? Vaut mieux adhérer. Autrement, celles de la Suisse ne seront plus concurrentielles. C'est la mort des PME (les multinationales sont sauvées: elles sont déjà implantées ailleurs).

L'environnement et le transport? La Suisse va perdre son rôle de transit, notamment avec le tunnel sous la Manche. La Grande-Bretagne va cesser d'être une île et la Suisse va le devenir. Les camions peuvent rouler partout en Europe, sauf en Suisse qui prélève des taxes, interdit de rouler la nuit et limite le poids des camions à 28 tonnes (40 tonnes ailleurs).

Le torchon brûle entre la CEE et la Suisse au sujet du corridor transalpin, une autoroute hors taxe pour les 40 tonnes. L'Europe menace d'interdire les camions de 40 tonnes suisses qui roulent

partout, sauf dans leur propre pays, si satisfaction ne lui est pas donnée. La Suisse s'objecte en vertu de problèmes d'environnement et propose en contrepartie la création de Rail 2000, un axe ferroviaire est-ouest, qui transporterait des camions. Inconvénients? Ce serait long (pas prêt avant 2010) et coûteux (les tunnels suisses ne sont pas assez hauts pour permettre aux camions de plus de 3,20 mètres de passer).

### «NONOUI»

Quoi qu'en dise le camp des «oui», le prix à payer de l'adhésion de la Suisse au marché commun serait élevé. Mais... ne le serait-il pas davantage en restant en dehors de cette grande ouverture?

En d'autres termes, que risque-t-on à rester hors jeu?

D'abord et avant tout: l'isolement. La Suisse appartient à l'AELE, l'Association européenne de libre-échange qui regroupe aussi l'Islande, la Finlande, la Suède, la Norvège et l'Autriche, mais qui menace de rétrécir comme peau de chagrin: l'Autriche veut faire partie de la CEE; Ikea a déménagé en 1976 la direction de ses affaires de Suède au Danemark pour ne pas manquer le train du développement européen; le parti conservateur norvégien a déclaré, à la fin août 1988, qu'il ferait de la question de l'adhésion un des points principaux de sa campa-

**Adhésion ou pas, la Suisse devra de toute façon repenser son système bancaire et fiscal. Que deviendra alors la Bourse de Zurich?**

PHOTO SYGMA/PUBLIPHOTO



# Voici comment vos frais de télécopie interurbaine peuvent



## tomber de haut.

Avec le FacsRoute, vous pouvez économiser jusqu'à 40 % sur vos frais de télécopie interurbaine... parce que nos tarifs sont plus bas et que nous facturons des périodes plus courtes!

La compagnie de téléphone facture par tranches de 60 secondes les frais de télécopie interurbaine au Canada. La période minimale de facturation du FacsRoute est de 30 secondes, et ensuite par tranches de 6 secondes. Comme il faut seulement 30 secondes environ pour envoyer une page, vous payez inutilement 30 secondes à la compagnie de téléphone.

Le FacsRoute est la solution logique. Grâce au réseau de qualité supérieure, entièrement numérique du CNCP, vous serez satisfait non seulement de la télécopie mais aussi des économies réalisées.

Vos frais de télécopie interurbaine sont trop élevés? Appelez-nous. Nous nous chargeons de les faire baisser.

HGD-DE 

J'aimerais en savoir davantage sur le FacsRoute. Veuillez m'envoyer une brochure.

Je veux économiser dès aujourd'hui. Téléphonez-moi pour me parler du FacsRoute.

M./M<sup>me</sup> PRÉNOM NOM DE FAMILLE TITRE

ENTREPRISE

ADRESSE VILLE

CODE POSTAL TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

**FacsRoute** CNCP, 3300 Bloor Street West  
FacsRoute Marketing, Toronto, Ontario M8X 2W9 **CNCP**

# FacsRoute

**La solution aux frais élevés de télécopie.**

Composez le 1-800-268-1121 (Poste 700)



PHOTO SYGMA/PUBLIPHOTO

**Quoi qu'il adviennne, la souveraineté de la Suisse va en prendre un rude coup au cours des années à venir. Et une entreprise de la taille d'Omega pourra-t-elle demeurer concurrentielle?**

gne cette année. Et avec ses frais généraux élevés (salaires, logements, télécommunications, impôts, difficultés énormes pour obtenir un permis de travail pour un étranger), la Suisse ne sera bientôt plus un pays concurrentiel.

Avoir le meilleur des deux mondes ne sera pas chose facile à l'avenir, mais c'est encore une fois ce que va essayer la Suisse en tentant de mettre en pratique une troisième option: se mettre d'avance en accord avec les conditions d'accès au marché européen. En d'autres termes, rester à l'extérieur de la CEE tout en ayant les avantages commerciaux concédés à ses membres, être de l'Europe sans y adhérer. Formule baroque qui est loin de plaire à la Communauté. Willy de Clerq, commissaire européen chargé des relations extérieures à la CEE, l'a dit franchement aux ministres des six pays de l'AELE à Interlaken en mai 1987: «On ne peut pas à la fois en être sans y être. Rester en marge et en profiter.»

Cette façon de se servir à la carte sans prendre le menu ne plaît pas non plus à des pays comme l'Espagne et le Portugal qui ont payé cher leur place au sein du club et qui voient d'un mauvais oeil des partenaires économiques plus riches qu'eux «slalomer» pour tirer profit du Marché commun de 93 sans passer à la caisse.

Mais la Suisse a quelques atouts dans ses poches. De substantielles souscriptions au fonds d'aide de la Communauté



PHOTO SYGMA/PUBLIPHOTO

pour les pays du Sud les moins avancés de l'Europe calmeraient vraisemblablement les susceptibilités de ces pays.

Les liens de la Suisse avec la CEE ne sont pas négligeables. Après les USA, la Suisse est le deuxième client et le troisième fournisseur du marché commun: 56 p. cent de ses exportations sont destinés à l'Europe et 72 p. cent de ses importations viennent d'Europe. Mêmes chiffres pour l'échange des services et les flux de capitaux. La moitié des investissements suisses à l'étranger se font dans la Communauté européenne. Si tout cela ne crée pas une fraternité, cela fait au moins un respectable voisinage!

Mais la carte majeure dans le jeu suisse, c'est son déficit commercial avec l'Europe: 16,6 milliards de francs suisses l'an dernier (13,2 milliards \$ CAN). De quoi couvrir les deux tiers du déficit des 12 avec le Japon.

La troisième voie a aussi un prix à payer: la Suisse ne participera pas à l'élaboration des lois et des normes de la CEE mais devra s'y conformer en pratique. Pour le maire de Genève: «Cela provoquera autant de tensions internes que d'adhésion, avec le désavantage de ne pas avoir participé à l'élaboration des conditions. Il faut négocier maintenant pour éviter de le faire sous la contrainte et dans la panique. Après tout, la Suisse est notre patrie, l'Europe notre avenir.»

Quoi qu'il adviennne, la souveraineté de la Suisse va en prendre un rude coup au cours des années à venir: «Nous ne pouvons être gagnants sur tous les tableaux», déclare le président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz. Mais, de grâce, ayons l'imagination et le coup de rein pour ne pas être perdants sur tous les terrains. ■

«Un monde de style.  
Un monde de confort.  
Un monde d'expérience.»

«Le monde des affaires,  
avec KLM.»



KLM vous fait redécouvrir le plaisir de voyager à travers le monde et de tirer profit de chaque seconde... le temps de vous rendre à votre destination d'affaires.

Parlez-en à votre agent de voyage. Les gens d'affaires, nous les comprenons... nous sommes du même monde.

40  
ans au Canada

Membre de  
Canadian Plus

La ligne de confiance

  
**KLM**

# Une lettre remplie d'émotions.



**Z.** Il n'y a rien de logique dans l'achat d'une voiture sport... c'est une pure question d'émotion.

Et l'émotion est totale quand on voit la Z... à tel point que dans le magazine Road & Track, on a écrit que "la toute nouvelle 300ZX de Nissan va établir de nouvelles normes en matière de voiture sport (dans sa catégorie de prix) et tous les autres fabricants d'équipement de sport vont devoir se dépêcher pour la rattraper."\*

Quelle voiture! Quelle force d'accéléra-

tion! Un moteur V6, 3 litres, 24 soupapes, à double arbre à cames en tête, 222 chevaux... pour vous faire passer par toute la gamme des émotions.

Puis dans les virages, la Z est stupéfiante! Sa suspension avant et arrière à multi-bras transforme le pire virage en une expérience des plus stimulantes à haute vitesse.

Et que dire de l'intérieur de la Z... sauf que vous vous y intégrez parfaitement: siège réglable à huit positions, instruments de bord au bout des doigts, levier de vitesse offrant

la plus courte course jamais vue sur une voiture sport de production: le changement de vitesse se fait donc avec souplesse, précision... et plaisir!

Mais la Z vous réserve une autre émotion! En effet, chaque acheteur aura droit à une place spéciale à l'école de conduite-performance Nissan. Un cours intensif de deux jours, sur piste, qui vous aidera à ajuster vos performances à celles de votre nouvelle Z.

En plus de tous ses atouts, la Z est protégée par la garantie Nissan SansSouci:

une garantie de 3 ans ou 60 000 km, d'un pare-chocs à l'autre, et de 6 ans ou 100 000 km pour tout le groupe motopropulseur.

Voyez votre concessionnaire Nissan pour en savoir davantage et découvrir toutes les émotions qui s'expriment par une seule lettre.

**Z 1990**



génial...et humain™

\*Road & Track Magazine, mai 1989.

# LES TRANSPORTS EN PLEINE CÉLÉBRATION

*Le président de la Semaine nationale des transports, André Dumas, nous livre ses réflexions sur l'avenir des transports au Canada.*

PAR MICHÈLE SARRAZIN

Installé dans les bureaux qu'il a quittés il y a plus d'un an, l'ancien directeur général de Transports Canada pour le Québec, André Dumas, maintenant à la retraite, a repris temporairement du service pour organiser la Semaine nationale des transports. M. Dumas pose un regard plutôt optimiste face au développement des transports au Canada et ne tarit pas d'enthousiasme pour ce secteur d'activité où il a travaillé pendant 40 ans.

«Avec l'étendue de notre pays, si nous n'avions pas eu nos systèmes de transport, on ferait bien pitié», lance-t-il sans détour. «Le développement dans le domaine des transports a été immense et il est appelé à s'accroître de façon encore plus importante au cours des prochaines années. Grâce à nos moyens de transport, nous pouvons circuler partout au pays, atteindre toutes les régions et nous

**L'ancien directeur général de Transports Canada, M. André Dumas, maintenant à la retraite, a repris du service pour organiser la Semaine nationale des transports.**

PHOTO PAUL ADAM/PUBLIPHOTO

pouvons aisément exporter et importer nos produits.» Depuis 25 ans, la population cherche à se déplacer de plus en plus rapidement. Mis à part l'automobile, c'est le transport aérien qui a connu la plus forte croissance. Le trafic aérien a triplé en importance. Les services aériens sont plus nombreux, plus diversifiés. Le transport Cargo a connu également une forte croissance. Les chemins de fer assurent le transport de 284 millions de tonnes de fret et des camions de toutes tailles transportent environ 239 millions de tonnes de marchandises.

Même les difficultés de Via Rail ne réussissent pas à entamer la sérénité de

M. Dumas. Celui-ci reconnaît volontiers que, à chaque fois qu'un passager prend le train, il en coûte au gouvernement fédéral 80 \$ de subsides. Devant les difficultés complexes auxquelles fait face la société de la couronne, M. Dumas estime qu'il faudrait laisser à l'industrie le soin de régler ses propres problèmes et laisser les gestionnaires faire leur travail. Il serait souhaitable que Via rationalise son réseau de trains comme la société américaine Amtrack l'a fait. M. Dumas croit par contre qu'il faudrait envisager avec sérieux la mise en place de trains à grande vitesse à la condition d'avoir le bassin de population pour supporter les



PHOTO ROBERT ETCHÉVERRY



coûts d'exploitation d'une telle technologie. Il convient cependant qu'il faudrait repenser au complet notre système de transport par train et analyser avec attention quel moyen de transport peut mieux répondre aux besoins de la population et être rentable sur les différents circuits.

D'autre part, M. Dumas se réjouit de la nouvelle loi nationale sur les transports adoptée en 1988 dont le but est de défaire le carcan juridique qui entravait le développement de cette industrie. «Le Canada a fait davantage preuve de sagesse, dit-il, en matière de déréglementation des transports que les États-Unis. Nous avons tiré des leçons de l'expérience américaine et nous avons décidé de procéder par étapes. S'il ne restait qu'un seul transporteur aérien, je serais inquiet, ajoute-t-il, mais nous en avons deux grands, Canadien et Air Canada, qui possèdent une flotte d'appareils de premier ordre.» Il ne voit pas d'un mauvais oeil la privatisation d'Air Canada. Puisque cette compagnie est viable, il n'y a aucune raison pour que le gouvernement continue d'assumer la responsabilité de la gestion de cette entreprise.

Il ne croit pas non plus que la déréglementation dans le secteur aérien se fasse au détriment de la sécurité du public. Les compagnies aériennes sont tenues de se conformer à la réglementation gouvernementale. De plus, la sécurité des citoyens sera accrue grâce à la

nouvelle génération de radars que Transports Canada est en train d'installer à travers le pays, dans le cadre du programme RAMP au coût de 800 millions \$. «La déréglementation a permis de restructurer au complet le marché et c'est le consommateur qui bénéficie le plus de cette opération. N'oublions pas qu'on peut aller en avion de Montréal à Vancouver pour 389 \$, c'est un prix très abordable pour les clients.»

Quant à l'industrie du camionnage, M. Dumas ne craint pas la compétition américaine dans le cadre du libre-échange. Les entreprises canadiennes ont tout ce qu'il faut pour être compétitives. De plus, la nouvelle loi sur les transports routiers va favoriser l'essor du transport routier.

Du côté maritime, même si le transport sur le Saint-Laurent et sur les Grands Lacs a connu des moments difficiles, il y aurait moyen de maximiser l'utilisation de ces voies. M. Dumas ne précise pas comment. Il estime cependant que même si la circulation maritime a diminué au cours de la dernière décennie, il y aura toujours de la place pour le transport par navire ou par train qui peuvent transporter des marchandises qui pourraient difficilement se transporter par avion, comme le minerai et le blé. Mais la taille de plus en plus énorme de certains cargos posent problème parce qu'ils ne peuvent pas tous passer dans le canal qui mène aux Grands Lacs. ■

## Le calendrier des activités

Du 4 au 10 juin 1989 aura lieu la Semaine nationale des transports. Cette manifestation d'envergure nationale célèbre cette année son 20<sup>e</sup> anniversaire. Elle a pour but de sensibiliser l'opinion publique au rôle vital que jouent les transports aérien, ferroviaire, routier et maritime dans le développement économique et social du Canada. Elle incite également l'industrie des transports à rechercher une efficacité toujours plus grande et une meilleure utilisation des ressources, en mettant un accent particulier sur la conservation de l'énergie. Pour célébrer cette occasion, des centaines d'événements et de cérémonies à travers le Canada rappelleront l'importance de ces services. Voici le calendrier des événements qui auront lieu au Québec.

31 mai: Colloque sur les transports à l'hôtel Hilton de Dorval. Alfred Hamel sera le conférencier invité.

2 juin: Souper d'ouverture à l'atrium du bureau régional de Transports Canada à Dorval. À cette occasion, les organisateurs décerneront des prix à des personnalités impliquées dans le domaine des transports. Les lauréats cette année sont:

Dominique Taddeo, directeur général du Port de Montréal, Don Lowe, président de la compagnie aérienne Canadien et Jules Perreault, vice-président de Autobus Prévost. Les convives entendront le rapport du rallye intermodal. Il s'agit d'un bilan présenté par les étudiants du cégep André-Laurendeau sur leurs rencontres avec des maires et des responsables des transports dans certaines municipalités du Québec et de l'est des États-Unis.

3-4 juin: Activités ouvertes au grand public, au Vieux Port de Montréal: visite d'un brise-glace, exposition de différents moyens de transport tels que hélicoptère, autobus articulé, camions.

5 juin: Signature du livre d'or de la Ville de Montréal.

7 juin: Soirée des Expos en collaboration avec le Club de Trafic de Montréal.

8 juin: Tournoi de golf au Club de golf Granby Saint-Paul organisé par le comité technique Camionnage Québec.

10 juin: Tournoi provincial des routiers professionnels. ■



Elysée  
Mandarin

spécialité  
setzchouanaise

DEPUIS/SINCE 1980

«L'Elysée Mandarin possède la réputation d'être un des meilleurs restaurants chinois de Montréal, un honneur qu'il mérite pour plus d'une raison.»  
(Guide touristique CAA)

1221 rue MacKay, Montréal, Québec  
(514) 866-5975

65, rue d'Auteuil, Québec, Québec  
(418) 692-0909

Spécialités  
setzchouanaises et pékinoises



福海樓

Le Chrysanthème

Cuisine chinoise  
exquise  
dans un environnement  
de choix

Réservations  
397-1408  
1208 rue Crescent

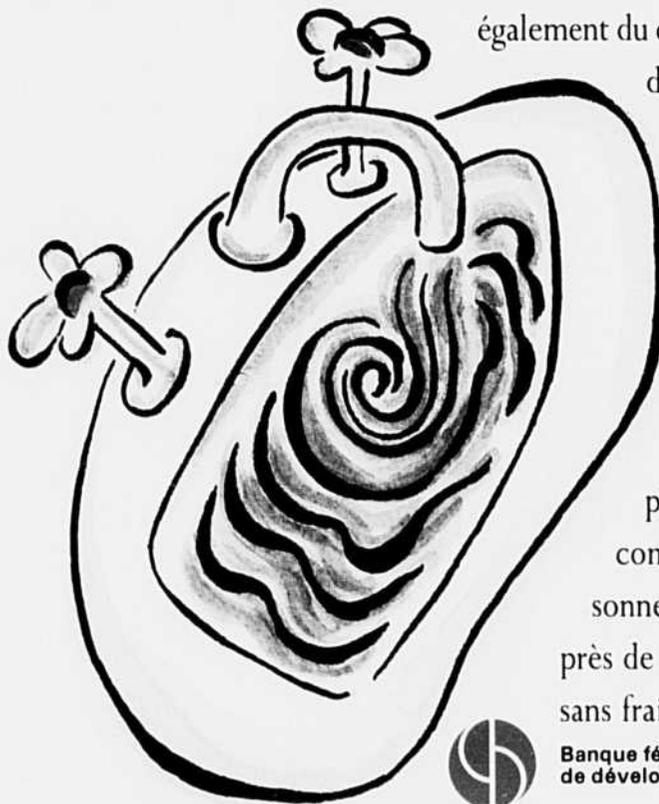
# Des bons tuyaux jaillissent les bonnes idées.

Lorsque Gérard Houle, grossiste en équipement de plomberie, de chauffage et de produits municipaux, a projeté d'élargir le cadre de ses activités dans une région avoisinante, il est venu demander conseil au Service de consultation CASE de la Banque fédérale de développement.



Nous avons d'abord procédé à une étude du marché éventuel, puis nous avons recommandé à M. Houle de tenter sa chance dans cette nouvelle région en lui donnant des tuyaux sur la meilleure façon d'y pénétrer. Son entreprise, J.U. Houle Ltée, occupe maintenant une position enviable dans deux régions.

En plus d'assurer des services de consultation, la BFD propose des services de formation, d'information et de planification. Elle offre également du capital de risque, des prêts, des cautionnements de prêt et aide les PME à obtenir du financement d'autres institutions. Les services offerts aux PME dans votre localité viennent s'ajouter à ceux du secteur privé. Pour plus de renseignements, communiquez avec le personnel de la succursale la plus près de chez vous ou téléphonez sans frais au 1 800 361-2126.



Banque fédérale  
de développement

Federal Business  
Development Bank

# Vivre un peu au bord de la mer

PAR LOUISE JACQUES

Chez nous, il y a l'hiver. Froid, blanc ou gris. Son antipode: l'été. Chaud, vert et bleu. Puis les entre-deux: l'automne pluvieux et le printemps pastel. Bref, il y a un peu de tout: de la neige et du soleil; de la pluie, des giboulées. Sans oublier un coin de mer qui fait bleuir le gros orteil. Cet environnement sans cesse renouvelé fut, en quelque sorte, la muse d'une PME de Sainte-Foy.

Sans dédaigner l'eau, Industries Maibec préfère nettement façonner les arbres. Dans sa scierie de Saint-Pamphile, des hommes débitent, rabotent et préparent près de 70 millions p.c. de bois par année. Du bois d'oeuvre résineux et de menuiserie industrielle, des copeaux secs pour litière, d'autres pour les panneaux durs, et au-delà de 110 000 toises de bardeaux de cèdre blanc. Sans parler du reste. Un moulin qui tourne rond, quoi!

Ce qui n'empêchera pas Gilbert Tardif, président d'une entreprise déjà florissante, d'estimer, voilà déjà quatre ans, qu'il fait bon temps pour trouver des produits à valeur ajoutée. Il confie ce mandat au tandem Marier et Saint-Hilaire, respectivement directeur du marketing et responsable de la recherche et du développement. Ces derniers se hasardent donc sur les chemins tortueux de l'innovation. Ils tâtent l'épingle, se mettent martel en tête pour en tirer profit. Satisfaits mais non conquis, ils s'acharnent à découvrir les vertus du sapin baumier. En caressant l'aubier, ils se remémorent les paysages océaniques. Eureka!

«Les gens adorent le bois, mais détestent le peindre», explique Claude Marier, directeur du marketing. D'où notre proposition d'un produit qui, une fois appliqué sur les murs, ne nécessiterait aucun entretien. Aujourd'hui, le Lambris Maibec Gris océan enjolive plusieurs condos avoisinant les centres de ski et presque autant de maisons qui ont pignon sur les rues des quartiers cossus ou modestes. Des petits milliers. En attente, des commandes qui se chiffrent à plus de 3 millions \$. Sans compter les 500 000 \$ émanant du marché américain.

## SE MÉFIER DES CROYANCES POPULAIRES

Le lambris Gris océan appartient à cette génération d'un matériau toujours en vogue: le bois traité. Claude Marier reconnaît qu'il y a bien d'autres chevaux dans la course. Toutefois, il dénonce les croyances populaires. «Il est faux de pré-



tendre qu'un bois traité ne requiert aucun entretien. Vrai, il protège des termites et de la pourriture. Mais si vous le laissez aller, il deviendra chambré et noircira là où l'eau s'infiltre. Et, après un certain temps, vous retombez dans le cercle vicieux du pinceau, du fusil ou du rouleau. Nous, on ne voulait pas de ça.» Un mur qui repousse la moisissure? Oui. Qui terrorise les fourmis blanches? D'accord. Mais surtout qui ne se délave pas au gré des saisons.

Ingénieur forestier dans l'âme, Gilbert Tardif connaît les forces et les faiblesses des différents laboratoires de recherche. Son agenda regorge de rendez-vous. Peu

importe l'association, le conseil ou le comité en foresterie auquel vous pensez: il y siège. Néanmoins, on le décrit comme un président en or. Présent juste quand il le faut, homme de bon conseil, reconnaissant et confiant envers ceux qui le secondent.

«Nous lui avons donc soumis, explique Claude Marier, notre idée d'un lambris assorti d'une garantie à vie contre le pourrissement et de plusieurs années en ce qui concerne la teinture. Sans hésiter, il a dit: «On va aller chez Koppers». Une compétence reconnue. Il y a plusieurs années, cette firme avait innové dans l'ouest des États-Unis. Dernièrement, Gilbert Tardif constatait sur place que les murs des maisons érigées depuis treize ans avaient conservé, à quelques degrés près, leur patine originale. «En outre, poursuit Paul Saint-Hilaire, nous avions antérieurement travaillé avec eux pour ignifuger nos bardeaux de cèdre. Une réussite! Dès lors, nous savions qu'il s'agissait d'experts.»

Koppers leur a donc concocté une mixture inédite: un latex acrylique à base d'eau auquel s'ajoutent des additifs que ces hommes de bois refusent de dévoiler. Du bout des lèvres, on murmure qu'il est fort possible que des pigments minéraux aient détrôné les végétaux. Toutefois, leurs mines réjouies témoignent de leur satisfaction.

**Le lambris gris océan s'adapte tant à l'architecture traditionnelle que contemporaine.**



PHOTO MAIBEC

«Nous ne voulions pas de teinture opaque, parce qu'il nous intéressait de faire ressortir la beauté du bois: sa transparence, son grain, sa chaleur. Pour trouver le bois d'aubier, il faut ramasser le tour de l'arbre. La peinture y pénètre mieux que dans le cœur. Comme il n'y a pas deux planches identiques – certaines plutôt blanchâtres, d'autres à tendance mielleuse ou brunâtre –, cela occasionne d'énormes variations de couleurs. Vraiment l'effet qu'on recherchait.»

Du gris, du taupe, du vert et une douce teinte bleuâtre. Tels sont les reflets qui accrochent l'œil du passant. En vieillissant, le gris prédomine. Par contre, le temps n'efface pas totalement sa moirure initiale. «C'est pourquoi on ne pouvait le nommer d'une couleur spécifique. Il fallait arriver à quelque chose qui rappellerait les différents tons de l'océan. Ça change constamment. Selon que l'on se trouve sur l'Atlantique ou sur le Pacifique; si c'est un jour de pluie ou de soleil. Justement parce qu'il y a toujours des nuances, on l'a appelé Gris océan.»

#### CHOISIR LA CRÈME

Lors de sa fondation, en 1959, Industries Maibec visait exclusivement la mise en marché de bois à pâte. Pourtant, quelques années plus tard, elle acquiert une petite scierie à Saint-Pamphile de l'Islet. Progressivement réaménagée et agrandie, aujourd'hui, 295 hommes et femmes y travaillent. Une vingtaine d'autres s'affairent dans les locaux du siège social en banlieue de Québec. Usine frontalière, elle s'approvisionne à 95 p. cent dans les forêts du Maine et effectue environ 50 p. cent de la coupe annuelle.

«Comme producteur on peut choisir nos pièces. Pour faire notre lambris, nous tirons la crème du sapin baumier. Des noeuds sains. Du bois qui vit. Nous avons opté pour cet arbre qui possède, entre autres, la qualité extraordinaire de



**Claude Marier, directeur du marketing, taquine Paul Saint-Hilaire (recherche et développement): «Il est si facile d'installer le lambris Maibec que même un bricoleur du dimanche, comme Paul, réussit parfaitement.»**

n'avoir presque pas de résine», souligne Paul Saint-Hilaire. Ainsi, ne risque-t-on pas de voir surgir des noeuds tachetés de blanc ou de jaune quelques mois après l'installation.

Après le débitage et la sélection, le bois sera séché à un degré d'humidité équivalent à l'équilibre hygroscopique environnemental. C'est-à-dire dans les mêmes conditions que s'il était à l'air ambiant. Une étape qui reviendra souvent dans le processus de fabrication. Par exemple, après l'application de la teinture et à la suite de l'imprégnation

sous pression de l'arséniate de cuivre chromaté. Il semble d'ailleurs que ce soit le mélange de ces préservatifs chimiques et de la teinture qui donne à cette dernière sa coloration très particulière de gris océan.

Des tests de vieillissement accéléré effectués dans les laboratoires de Koppers (Saint-Louis, Missouri) et de Forintek Canada ont validé la qualité du produit. Les différents traitements infligés au lambris Maibec se sont déroulés sur une période de 1 000 heures et consistaient en une alternance d'arrosages sous pression à l'eau froide et d'expositions intensives aux rayons ultraviolets. Des résultats concluants: les échantillons éprouvés n'ont démontré aucun changement évident de texture. Si les reflets bleuâtres ont légèrement grisonné, la teinture n'a ni craquelé ni écaillé.

À l'heure actuelle, les Québécois demeurent les grands consommateurs du lambris Maibec. Des distributeurs sillonnent l'Ontario et les Maritimes; ils y ont trouvé preneurs. Dans la Nouvelle-Angleterre, les promoteurs, les architectes dessillent les yeux. «Ça représente quoi? 10 p. cent d'un chiffre d'affaires de 40 millions \$. Selon la façon de regarder, c'est peu ou beaucoup.» Plutôt le dernier que le premier, estime Claude Marier. «Nous n'avons pas à subir les contraintes des diverses réglementations pour fixer un prix sur notre lambris. Bien sûr, nous devons tenir compte du marché. Mais il s'agit vraiment d'un produit à valeur ajoutée.» Qui aidera à absorber les intérêts ou qui favorisera la recherche et le développement. De petits projets parfois. Comme les clôtures ou les patios lancés au nouveau printemps qui s'harmonisent agréablement à une maison déjà lambrissée. «Nous sommes des cambistes, blaguera Paul Saint-Hilaire. Non pas d'or mais de bois.» ■

# CRIQ

*Vos besoins justifient nos moyens*

Québec (418) 659-1550 • Montréal (514) 383-1550 • Trois-Rivières (819) 371-2369 • Jonquière (418) 547-2672 • Rimouski (418) 722-6498 • Sherbrooke (819) 565-0205

## Le mégalomane sanctifié

Donald Trump, *Le plaisir des affaires*, Ergo Press, Paris, 1988, 339 pp.

C'est le journaliste français Philippe Romon, correspondant du *Nouvel Observateur* à New York, qui écrivait: «À l'examiner de plus près, Donald Trump devient un personnage fascinant. Cet obsédé de l'érection - Trump Tower, Trump Plaza, Trump Park - ce Roi-soleil qui inscrit ses lettres d'or et de feu sur tous les immeubles de luxe qu'il possède est aussi un petit baron des faubourgs, mesquin et pathétique comme un propriétaire terrien de Gopol.»

Si malgré ses huit cent millions de fortune personnelle et des actifs de plus de



trois milliards de dollars, Donald Trump n'est pas l'homme le plus riche des États-Unis, il est tout de même une des figures les plus en vue et les plus controversées du monde des affaires américaines. Et pour cause! C'est lui qui a fait construire l'un des immeubles les plus luxueux de New York, la Trump Tower, et qui projette toujours, malgré une opposition farouche des autorit es et d'une bonne partie de l'opinion, d' riger «le plus grand building du monde de cinq cents m tres de haut».

Lui-m me fils d'un riche promoteur immobilier, ce yuppy par excellence a d'abord re u une formation militaire qui lui apprit «  me discipliner et   rendre productive mon agressivit », comme il l'affirme dans son autobiographie pr coce. Apr s quelques ann es pass es   la *Wharton School of finance* de l'Universit  de Pennsylvanie «d'o  sont sortis la plupart des v ritables chefs

## EN LIBRAIRIE



d'entreprise» des  tats-Unis, il choisit aussit t de faire carri re dans l'immobilier.

Selon qu'on limite nos connaissances de l'homme   ce r cit autobiographique, ou qu'on s'int resse aussi   ce que d'autres ont pu  crire   son sujet, deux individus extr mement diff rents nous sont r v l s. De lui-m me, Donald Trump s'efforce tout au long de ces 339 pages de propager l'image d'un homme r fl chi, d cid , rationnel et m me charitable. Ses d tracteurs pourtant trouvent en lui le symbole m me de ce que l'Am rique peut produire de plus superficiel et de plus vil.

*Le plaisir des affaires* commence et se termine par un aper u rapide d'une semaine dans la vie de Donald Trump et dont voici un extrait repr sentatif: «Lundi 9 heures. Mon premier appel est pour Alan Greenberg... Il est mon banquier... Il y a deux semaines, nous nous sommes mis   acheter des actions de *Holiday Inn*. Au cours d'aujourd'hui, je pourrais l'obtenir pour moins de deux milliards de dollars... Si je vendais mes parts ce matin, j'aurais d j  gagn  sept millions de dollars.»

Il y a des gens que le genre passionn , qui salivent et qui r vent   la seule lecture de tels propos. Question de go t sans doute. Personnellement, j' prouve plut t l'envie de r pondre comme notre fillette   la maison: «Pis, qu'esse  a fout??»

## Le tiers monde   bout de souffle

Philippe Norel,  ric Saint-Alary, *L'endettement du tiers monde*,  ditions Saint-Martin et Syros, Montr al et Paris, 1988, 158 pp.

Deux petites maisons d' dition, Saint-Martin au Qu bec et Syros   Paris, collaborent depuis quelque temps   la

publication d'ouvrages d' ducation  conomique fort bien con us, et traitant de sujets on ne peut plus d'actualit . L'orientation g n rale des  tudes pourrait  tre rapidement qualifi e d'une approche de gauche, non doctrinaire.

Un peu   la mani re de *Que faire*, les petits livres de la collection exposent d'abord le probl me, chiffres et tableaux   l'appui, avant de tenter d'en cerner les causes et de proposer quelques avenues de solution «alternatives».

Ainsi,   propos de l' norme dette des pays du tiers monde dont on a abondamment parl  ces derni res ann es, les auteurs de la pr sente  tude diront qu'elle est «fondamentalement le mal   la t te de l' conomie mondiale...» et qu'en ce sens, «elle peut avoir un effet  minemment salutaire». Encore faudrait-il cependant que les dirigeants des pays



les plus d velopp s, banquiers ou hommes politiques, ne tentent pas seulement de gu rir le malade en lui administrant de l'aspirine, mais en recherchant les causes profondes du mal.

Apr s avoir pass  en revue les m thodes de comptabilisation de la dette et s' tre permis un long commentaire   propos des analyses et des solutions avanc es par les organismes internationaux responsables - FMI et Banque mondiale notamment - les auteurs n'ont, quant   eux, aucun rem de miraculeux   administrer au malade. Tout au plus se contentent-ils de proposer que «la dette soit enfin consid r e comme un probl me  conomique global, et pas seulement technique ou financier, comme le FMI l'a trop souvent fait croire».

Voil  une bonne introduction   ce probl me qui atteint des proportions gigantesques et qu'une  ventuelle hausse g n ralis e des taux d'int r t, peut- tre suivie d'un ralentissement de l' conomie mondiale, pourrait aggraver davantage.

# Découvrir la France d'Amazonie

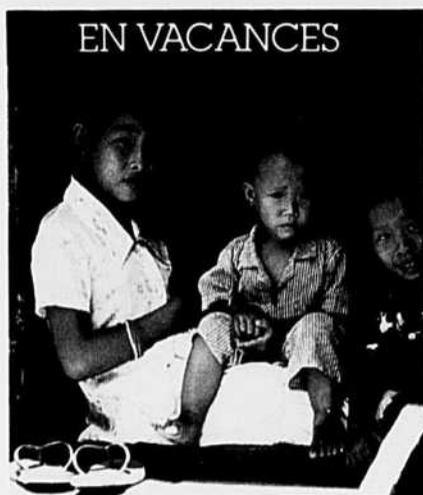
PAR GEORGE TOMBS

**B**onsoir madame. Voilà. Mon ami le pilote prendra la fricassée de maipouri, vous savez, ce tapir bien frais. Quant à moi, je préférerais la brochette de caïman — vous n'en avez pas actuellement? Alors le steak d'anaconda? Vous recommandez plutôt le requin à l'étuvée? Ah, d'accord. Pourriez-vous nous choisir un bon Saint-Émilion?»

Nous sommes dans un restaurant de Kourou. Notre repas de fête est un geste de remerciement envers ce pilote, rencontré ce matin même, qui a voulu tout de suite me faire connaître son pays. Et quelles découvertes! j'ai aperçu du cockpit de son Piper le tapis émeraude et ondulant de l'Amazonie, se dégageant de la brume roussâtre. Car c'est la saison de l'harmattan, ce vent sec et sablonneux venu du Maghreb.

Où est-on donc? En Amérique du Sud, en Europe, en Afrique? Ou peut-être dans les trois continents à la fois?

Il y a des destinations habituelles de voyage. Et puis, il y a la Guyane. Dépar-



EN VACANCES

PHOTO STEPHANE FRANCOIS BUIPHOTO

tement d'outre-mer français au nord du Brésil, dernier vestige des vieux empires européens sur le continent américain, foyer du peuple créole, c'est une terre paradoxale, fascinante, qui, par son essence même, pousse à l'aventure.

Aimeriez-vous capturer un papillon Morpho, couleur de saphir? Ou assister

à la ponte des tortues Luth, sur la plage des Hattes. Au fait, saviez-vous qu'elles soufflaient comme des phoques pendant la ponte et qu'elles pleuraient à chaudes larmes? Soufflaient, oui, car la plus grosse d'entre elles pèse 700 kg. Et lorsqu'il s'agit de sa propre masse, bouger n'est pas facile!

Peut-être préféreriez-vous remonter en pirogue un fleuve qui serpente dans la forêt, vers les secrets de l'intérieur: Amérindiens en cache-sexe, gisements d'or, toucans, paresseux, jaguars? Car c'est cela aussi, la Guyane.

Mais attention! Le premier contact peut être rude. Un monde sépare les fonds de mer turquoise de la Martinique du bord de mer guyanais. Ici, le soleil équatorial est écrasant. Libis écarlate est roi des mangroves de la côte. Les plages, il y en a, mais elles sont rares. La jungle agresse ceux qui ne la connaissent pas encore. Les vétérans de la Légion étrangère, en képis blancs, aux accents anglais

**La Guyane, dernier vestige des vieux empires européens sur le continent américain, foyer du peuple créole.**

PHOTO M. MOISSARD/PI BUIPHOTO



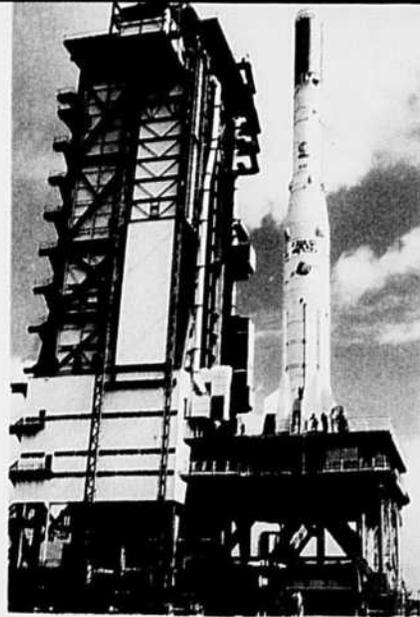


PHOTO GEORGE TOMBIN

requins comme le veut la légende mais plutôt par le vent)? À l'ombre des cocotiers, vous vous rafraîchirez gratuitement. Pour ne pas avoir à ouvrir les noix de coco avec des pierres (efficace mais frustrant!), apportez un bon couteau! La plage à l'arrière du plus grand hôtel de Kourou, les Relais de Guyane, est plus convenable: se munir d'un écran total contre le soleil.

Bien sûr, depuis deux décennies la France a su donner une meilleure image à son département, en installant à Kourou le centre spatial guyanais. Aujour-



PHOTO GEORGE TOMBIN

### Les ruines du Bagné sur les îles du Salut et le centre spatial guyanais à Kourou.

et allemands, rappellent le vieux pouvoir de l'Empire français.

Pour prendre l'air du large, il suffit d'aller en bateau de Kourou jusqu'aux îles du Salut, où se trouvent les ruines du Bagné. Y furent envoyés, de 1852 à 1947, 74 000 bagnards. Le bateau arrive au quai de l'île Royale, qui fait deux fois la grandeur de l'île du Diable. Ce fut là que séjournèrent jadis Dreyfus et Papillon. De puissantes racines font oublier ce passé, défonçant çà et là les murs des cellules, martelant les portes. Comme par décret d'une Nature redevenue maîtresse.

Sur l'île Royale, pourquoi ne pas se baigner dans une mer agitée (non par des

d'hui c'est la troisième base spatiale de la planète. Des tours guidées sont offerts au public, et l'on a toutes les chances d'assister au lancement d'une fusée Ariane. Vers la fin du siècle, l'Europe aura ses propres vols habités autonomes, puisque d'ici, à la lisière de la forêt amazonienne, sera lancée la mini-navette Hermès.

D'aucuns trouveront à Cayenne ou à Saint-Laurent d'autres facettes du caractère guyanais: cette camaraderie chaleureuse des tropiques arrosée parfois au rhum, ces parfums du marché hmong (paysans que la France amena du Laos pour travailler les rizières du nord-ouest), ces restaurants créoles et vietnamiens de la grande ville. Et rencontreront ces voyageurs en quête d'une expérience unique sous le soleil de cette envoûtante France d'Amazonie.

## FICHE TECHNIQUE

Il faut un vaccin contre la fièvre jaune (clinique Santé Voyages, hôpital Saint-Luc, 1001 rue Saint-Denis, Montréal, 281-4111) ainsi que des médicaments contre la malaria.

Guyane-Excursions offre des excursions dans la forêt et des tours en pirogue le long de nombreux fleuves, dont l'Oyapock, le Sinnamary et le Maroni. Les Roches, CP 349, 97381 Kourou Cédex, Guyane Française (32-05-41). De plus, on pourra vous renseigner sur les tours guidés du Centre spatial Guyanais.

Les petits hôtels offrent des chambres climatisées pour l'équivalent de 20 \$. L'Ajoupa, près de Cayenne (30-33-08), le Viet-Huong à Kourou (32-10-30) et le Toucan à Saint-Laurent (34-12-59). Si la chambre n'est pas climatisée, il faut ouvrir la fenêtre, ce qui laisse cependant entrer des moustiques.

La Guyane est desservie par Air France à partir des Antilles Françaises. Il est recommandé d'obtenir *Allô Guyane Poche*, 148 pages, avant d'arriver dans le pays. ■



## L'Orchidée De Chine

spécialités setzhouannaises & pékinoises

Réservation: 287-1878  
2017 rue Peel, Montréal,  
Québec H3A 1T6



LES TRÉSORS PÉRUVIENS

A PARTIR DE

2097\$

p.p., occ. dbl.



- Taxe et frais de service inclus
- Taxe d'aéroport en sus.

LIMA...  
GUZCO...  
MACCHU  
PICCHU...  
PUNO...

Voir notre brochure d'été (page 16)  
Consultez votre agent de voyage



## L'équipement de voyage idoine des gens d'affaires

PAR ANNE-LOUISE DESPATIE

**P**as toujours utiles? Rarement indispensables? Plutôt amusants? Vraiment pratiques? Quoi qu'on en pense, les petits accessoires de voyage qu'on dépose dans la valise peuvent valoir largement le peu de place qu'ils y prennent. Selon ses goûts et ses besoins, ces petits «gadgets» peuvent simplifier la vie, en vacances comme en voyage d'affaires.

Si le vacancier intègre la recherche de ces accessoires au plaisir de préparer son voyage, le voyageur ou la voyageuse d'affaires se concentre plutôt sur l'aspect pratique des choses. Il ou elle se munira essentiellement d'objets utiles. On choisira donc des accessoires susceptibles de donner un coup de pouce dans le travail à abattre au cours des nombreux déplacements, de transplanter un peu du confort de chez-soi et de permettre de soigner son apparence en fonction des rencontres à faire au cours d'un voyage éclair souvent épuisant.

Pliables, transformables, rétractables et compacts, tous ces accessoires doivent se plier aux critères de mobilité des voyageurs et voyageuses d'affaires.

### POUR LUI

Un ensemble convertisseur et adaptateurs Franzus (36,95 \$); un combiné fer à repasser et séchoir (39,95 \$); la brosse à vêtement pliable (5,99 \$); un étui à cravates (16,95 \$); le jeu d'échecs électronique (69,98 \$); une housse à compartiments en nylon s'adaptant au porte-documents (31,95 \$); la trousse à rasage Bree (220 \$); une trousse à manucure en cuir marine, contenant aussi rasoir et chausse-pied (59,99 \$); un système anti-voil qui s'accroche à la poignée intérieure de la chambre d'hôtel (21 \$); un convertisseur de devises et calculatrice (24,95 \$); une lampe de poche (20,95 \$); une flasque gainée de cuir gris (40 \$); le mini-rasoir Braun (21,95 \$); le réveille-matin de voyage Braun avec interruption vocale (45,95 \$); un étui de

Les habitués des bagageries et boutiques de cadeaux ont déjà découvert l'indispensable trousse de toilette, le réveille-matin compact ou l'adaptateur électrique. Mais avec l'apparition, au cours des dernières années, de boutiques très spécialisées, le «gadget» de voyage atteint un degré de sophistication

jamais égalé. Plusieurs innovations sont tributaires de l'électronique qui permet une miniaturisation convenant bien à l'espace dont on dispose dans son baluchon. Le traducteur électronique, le convertisseur de devises ou le mini-dictaphone ne sont que quelques exemples. A vous de choisir.



PHOTO ANNE GARDON

### POUR ELLE

Le Guide Européen de voyage d'affaires (Gault et Millaut), un guide pratique pour préparer son voyage avec une suggestion de 500 hôtels et restaurants; combiné séchoir et fer à friser Philipps (40 \$); un combiné chausse-pied et brosse (9,50 \$); un parapluie de globe-trotter; un coffret de voyage qui se confond avec les autres cintres de la garde-robe et se ferme à clé au-

tour du support à cintres (99,95 \$); l'ensemble Philipps convertisseur et adaptateurs (36,95 \$); un sac à vêtements noir, très souple, qui comporte de nombreux compartiments (84,95 \$); une trousse de coton piqué à motif floral (24,95 \$) et les pantoufles de voyage assorties (18 \$); un petit réveille-matin Linden blanc (30,50 \$); une calculatrice et traducteur électronique anglais-allemand (135 \$), anglais-espagnol disponible également; l'aide-mémoire électronique très compact qui enregistre 60 secondes de messages (75 \$); un portefeuille pour multiples devises en cuir (68 \$); un étui en cuir fait pour contenir passeport, billets d'avion, chèques de voyage et cartes (90 \$); une lampe de poche fluorescente (29,95 \$); une trousse à manucure en cuir (50 \$); une carte d'affaires qui calcule (72 \$); et, pour dépanner, une mini-trousse à couture (7,95 \$).



PHOTO LUC ROBERTAILLE

cuir fait pour contenir documents de voyage et cartes (89 \$); un parapluie rétractable noir (14,95 \$); l'ordinateur portable NEC Multispeed avec disque, rigide (mémoire vive de 640K et mémoire morte de 512K; 5 395 \$, d'autres modèles disponibles à compter de 1 895 \$).

Nous remercions les boutiques Jet Setter, Trucs Voyage, les librairies Ulysse, Ogilvy et Coopoly de leur collaboration.

# *Il y a du Domtar là-dedans!*

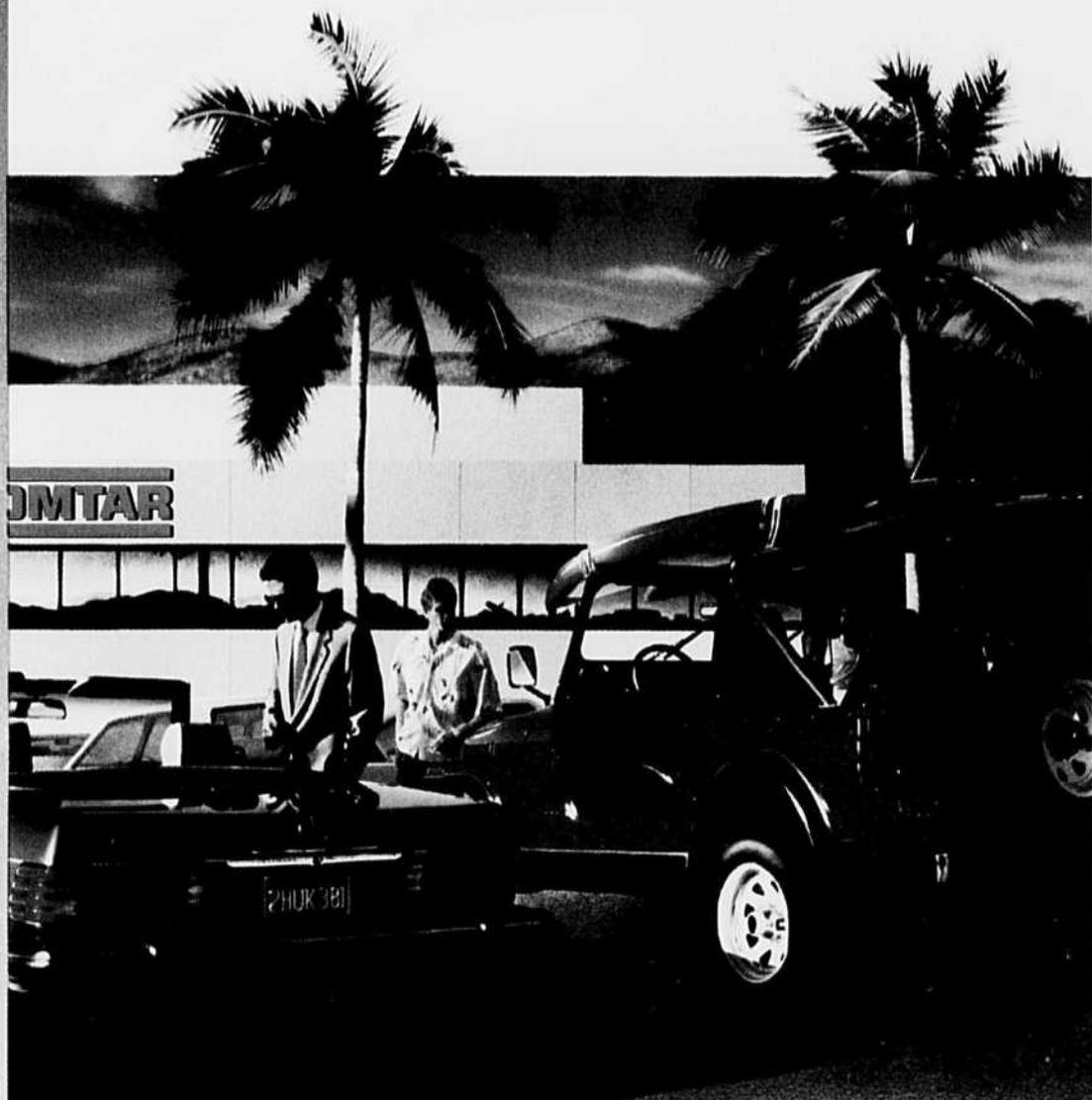
Que peut bien faire Domtar chez nos voisins du Sud? Elle y fabrique, entre autres choses, des produits de gypse et occupe même le troisième rang parmi les producteurs du genre aux États-Unis.

En fait, la production de Domtar aux États-Unis est variée et repose sur les talents de quelque 2000 personnes à l'œuvre dans 16 installations s'échelonnant de la Californie au New Hampshire. De plus, quatre de ses usines sur la côte Ouest obtiennent leurs matières premières d'une filiale au Mexique.

Ces ressources considérables, auxquelles s'ajoutent 64 usines et 14 000 employés disséminés d'un bout à l'autre du Canada, contribuent à faire de Domtar une entreprise véritablement nord-américaine.

Axée sur les richesses naturelles, Domtar poursuit tout naturellement des intérêts à la grandeur de ce continent qui est le nôtre. Elle peut ainsi accroître les ressources dont elle dispose tout en augmentant son potentiel de croissance et sa capacité de soutenir la concurrence à l'étranger.

Nos employés sont plus nombreux sur les pentes de ski que sur les plages, il est vrai. Mais nous sommes quand même fiers de la présence continentale de Domtar, car l'avenir s'ouvre à notre continent tout entier.



**DOMTAR**

*Tout un monde de ressources.*



**CAP SUR L'AVENIR AVEC LE RNIS.** Grâce au Réseau numérique à intégration de services, la simple ligne téléphonique peut devenir l'artère universelle de vos télécommunications. Le RNIS facilite et accélère la transmission impeccable de l'information sous forme de voix, de données, d'images fixes ou animées, n'importe où et plus économiquement que jamais. Northern Telecom est à l'avant-garde en développement d'applications réelles du RNIS afin d'aider votre entreprise à distancer ses concurrents et à filer vers l'avenir, le vent dans les voiles. Le RNIS. Une autre preuve de l'engagement de Northern Telecom en faveur de réseaux universels de télécommunications. Produits innovateurs, qualité supérieure et entière satisfaction des clients, voilà ce qui fait de Northern Telecom le chef de file mondial en matière d'équipements de télécommunications entièrement numériques.

**nt** northern  
telecom

**LIAISONS**